Dolbeau: tous les employés recevaient des avances de salaire

En page A 2

NOUVELLE ADRESSE
DR DANIEL WARREN
OPTOMETRISTE
MAINTENANT DEMENAGE
AU 475 EST, RACINE
EDIFICE CAISSE POPULAIRE ST-FRS-XAVIER
Tél.: 549-8717

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

4e année No 151 | Mercredi 30 mars 1977 | 44 pages 25 cents

Le gouvernement freine ses dépenses à $11.5 milliards

QUEBEC (PC) — Les premiers crédits budgétaires du gouvernement de M. Lévesque, publiés hier, s'inscrivent dans la volonté de la nouvelle administration de freiner le taux d'accroissement des dépenses qui se situait autour de 20 p.c. annuellement depuis quelques années.

Ce faisant, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, espère réduire aussi le niveau des emprunts qui atteignait $1.4 milliard pour 1976-77.

Le troisième objectif que vise la politique budgétaire du gouvernement du PQ est la création de nouveaux emplois, compte tenu du taux élevé de chômage au Québec, soit environ 10 p.c. de la main-d'oeuvre.

C'est M. Parizeau lui-même qui a apporté ces explications devant les journalistes en insistant sur le fait que les dépenses publiques échappent encore à un mécanisme de contrôle rigoureux.

Il a indiqué à ce propos qu'il instituera une enquête sur l'informatique pour améliorer le contrôle sur les dépenses des deniers publics qui atteindront en 1977-78, $11.5 milliards, soit une augmentation de 12.5 p.c. sur les dépenses réelles de 1976-77 et de 8.6 p.c. sur les prévisions de l'an dernier.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, les ministères de l'Education et des Affaires sociales accaparent les deux tiers des dépenses, soit $7.2 milliards.

Les divers programmes de santé, de bien-être social et d'aide aux personnes âgées coûteront $3.7 milliards, représentant une majoration de $242 millions sur 1976-77.

Le domaine de l'éducation, de son côté, entamera les crédits du Québec pour une somme globale de $3.5 milliards, soit $310 millions de plus que l'année précédente.

M. Parizeau a précisé que cette hausse de 12.5 p.c. des crédits est due principalement à deux facteurs: l'inflation, le paiement d'arrérages des commissions scolaires et une subvention de $60 millions à la Régie de l'assurance-maladie étant donné que le fédéral n'en défraie plus la moitié du coût par suite d'un transfert de points d'impôt.

En somme, le premier budget de dépenses du nouveau gouvernement québécois semble en être un de stabilisation, de point d'arrêt de son expansion avant d'établir une nouvelle relance ou de nouvelles priorités de l'administration Lévesque.

La montée inflationniste, pour sa part, est responsable dans les trois quarts de l'augmentation des dépenses gouvernementales.

M. Parizeau a également fait savoir que son ministère compte dégager d'ici six mois les secteurs du gouvernement où des dépenses seraient compressibles.

Il s'agirait de déterminer ce qui pourrait faire l'objet de "coupures" de dépenses sans nuire à la poursuite des objectifs du gouvernement, tout ce travail étant facilité par une analyse des performances et d'une meilleure utilisation de l'informatique.

Le ministre des Finances n'a pas voulu s'engager à ce moment-ci à ne pas présenter de demande de crédits supplémentaires d'ici la fin du prochain exercice financier, à cause des nombreux impondérables en cours de route.

M. Parizeau a cependant laissé entendre qu'il ferait tout en son pouvoir pour réduire au maximum les emprunts et les demandes de nouveaux crédits.

Outre les ministères de l'Education et des Affaires sociales, celui des Transports grugera de plus d'un milliard de dollars le budget de dépenses du Québec mais ce montant représente un léger recul sur les prévisions de l'an dernier.

Cette réduction découle d'une diminution de $56 millions au chapitre de la construction de grandes routes.

Cette halte au ministère des Transports n'empêchera cependant pas le gouvernement de poursuivre les grands travaux déjà amorcés.

Agriculture

Par ailleurs, le gouvernement accordera plus d'attention à l'Industrie agricole et le ministère de l'Agriculture bénéficiera d'un surplus budgétaire de $27 millions pour atteindre $239.8 millions.

Les autres principaux ministères qui demandent le plus de crédits sont: les Finances, $721 millions; Revenu, $525.3 millions; la Justice, $329.7 millions; les Affaires municipales, $249.7 millions; la Fonction publique, $214.8 millions; Tourisme, Chasse et Pêche, $106 millions et Industrie et Commerce, $112 millions.

Autres nouvelles en page A 11.

$80 millions pour la création d'emplois

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec entend mettre l'accent sur la lutte contre le chômage en injectant des crédits de l'ordre de $80 millions au chapitre de la création d'emplois temporaires pour quelques 9,000 chômeurs.

Cette initiative devrait permettre en outre de lancer de nouveaux projets et d'accélérer des travaux en cours de réalisation.

En plus de ces mesures, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, en déposant les crédits budgétaires pour 1977-78, hier, a expliqué que le gouvernement a également décidé d'accroître les dépenses de certains programmes susceptibles d'avoir un impact direct sur la productivité et la rentabilité de secteurs spécifiques.

Il en va ainsi, par exemple, pour le programme de drainage souterrain des terres agricoles et des programmes de stabilisation des revenus agricoles qui seront étendus.

De même, l'exploration minière dans le Nord-Ouest sera fortement accentuée tandis que la promotion touristique recevra des sommes beaucoup plus considérables que l'an dernier.

Pour arriver à lancer le programme de création d'emplois et développer des programmes existants mais prioritaires, le gouvernement a dû réduire certains programmes de dépenses dont la contribution à l'emploi était considéré comme moins importante.

C'est ainsi que les crédits pour la construction de grandes routes ont été réduits de $56 millions.

Création d'emplois

Au chapitre de nouveaux programmes de création d'emplois, les principaux peuvent se résumer ainsi;

— participation au coût des infrastructures municipales en milieu rural ou en urbanisation: $16 millions;

— stimulant à la restauration et à la construction de logements, en particulier par le truchement de coopératives, $15 millions;

— aménagements d'espaces pour les services gouvernementaux, $13.5 millions;

— travaux reliés à la forêt, $13.3 millions;

ç entretien de voirie, $11.4 millions:

— entretien d'équipement de l— rs, $6 millions;

— subventions à l'embauche de main-d'oeuvre agricole, $4.2 millions.

Politique salariale

Par ailleurs, le gouvernement entend augmenter de 27.7 pour cent les crédits du Conseil du trésor et de 23 p.c. ses effectifs par suite de l'organisation d'une nouvelle Direction des politiques salariales.

Le budget à cet effet passe de $3 millions à $3.9 millions.

Les crédits du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, pour sa part, subissent une hausse de 8.9 pour cent par rapport à l'an dernier, pour passer de $54.2 millions initialement à $59.1 millions prévus en 1977-78.

Près de la moitié de cette somme, soit $28.7 millions, est affectée à la classification professionnelle, la qualification et la formation professionnelles, au placement et à la consultation.

Réactions

QUEBEC (PC) — L'opposition officielle et l'Union nationale conviennent que les prévisions budgétaires déposées à l'Assemblée nationale hier par le gouvernement péquiste maintiennent un statu quo.

C'est en tout cas ce qu'ont soutenu leurs porte-parole respectifs, M. Rodrigue Biron, chef de l'UN et Raymond Garneau, ex-ministre des Finances et député libéral de Jean-Talon.

L'ancien ministre des Finances a déclaré, au cours d'une rencontre avec la presse que les crédits annoncés par son successeur péquiste, M. Jacques Parizeau, continuent les activités telles qu'elles étaient sous son administration.

"Il n'y a rien de nouveau", a dit M. Garneau avant de reconnaître la nécessité de ralentir la courbe des dépenses publiques.

Le député de Jean-Talon reproche néanmoins au gouvernement d'être moins généreux que ne l'annonçaient ses engagements d'avant novembre dernier.

Emploi et agriculture

Selon l'ex-ministre libéral, les $80 millions affectés à la création de nouveaux emplois ne sont qu'une goutte d'eau qui ne réglera pas la pénible situation des chômeurs.

Il s'est dit étonné de ce qu'en dépit de ses promesses en matière agricole, le gouvernement péquiste n'ait pas davantage que 12.6 pour cent augmenté le budget du ministère de l'Agriculture.

De son côté, le chef de l'UN qui a aussi rencontré les journalistes, leur a aussi déclaré que le budget des dépenses maintenait le statu quo libéral et, a-t-il dit, "c'est précisément de ce que nous nous plaignons".

M. Biron soutient que la marge de manoeuvre dont le gouvernement dispose est due à l'insécurité dans laquelle il jette la population et l'investisseur par ses déclarations intempestives sur l'indépendance du Québec.

Faits saillants

— Le gouvernement du Québec prévoit dépenser $11.5 milliards au cours de l'exercice financier 1977-78, une augmentation de 18.1 pour cent comparativement aux crédits initiaux de l'an dernier.

— Programme de création d'emplois de $80 millions en prévision de 9,000 nouveaux emplois temporaires.

— Des crédits de $15 millions pour stimuler la restauration et la construction de logements.

— Le gouvernement consacre $6.6 millions à l'amélioration de l'enseignement des langues.

— Les crédits affectés au réseau privé d'enseignement augmentent de 8.4 pour cent.

— Les subventions aux universités et la recherche atteignent $586 millions.

— Le budget du ministère de l'Agriculture augmente de 12.9 pour cent.

— Les producteurs agricoles se partageront en aide financière directe quelque $61 millions.

— Le ministère des Affaires sociales accapare à lui le tiers des dépenses prévues, soit $3.7 milliards.

— Une somme de $1.4 milliard est consacrée aux soins spécialisés et ultra-spécialisés.

— Les allocations familiales coûteront $113 millions et l'addition de 4,000 nouvelles places en garderies pour enfants occasionnera des déboursés de $2 millions.

— Le budget de la Société de développement industriel sera de $30 millions.

— Des crédits de $48 millions seront affectés à un programme de développement de l'industrie secondaire.

— Une baisse de 43.6 p.c. des crédits du Conseil exécutif provient de transferts de fonds.

— Le maintien de la Sûreté du Québec accapare 41 p.c. des crédits du ministère de la Justice.

— Le programme d'aide administrative et financière aux municipalités baisse de $6.5 millions.

— Le programme d'aide à la réalisation d'aqueducs et d'égoûts augmente de $31.6 millions.

— Le programme de promotion touristique à l'étranger est pratiquement doublé et s'établit à $1.2 millions.

EN BREF

Discours du trône

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé hier, à promouvoir l'enseignement de la langue française, à relancer l'économie et à créer une commission pour la liberté de l'information et le respect de la vie privée de ses citoyens.

En page B 7

Aide olympique

L'exécutif du Comité international olympique tiendra à partir de jeudi, des sessions cruciales pour l'avenir du mouvement olympique.

En page B 13

SPORTS

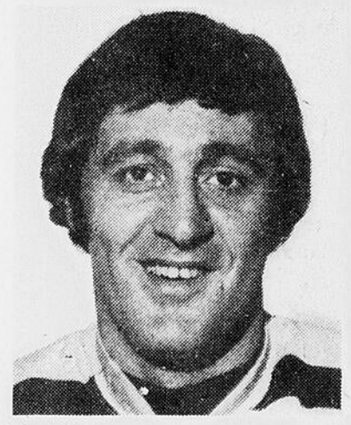

Hockey

Phil Esposito est nommé capitaine d'Equipe-Canada et Eagleson concède les places d'honneur.

En page B-1

Baseball junior

Suite à une longue assemblée hier soir, les Lions de St-Félicien pourront à nouveau aligner les joueurs d'Alma cette saison dans la Ligue junior régionale.

Page B-3

Curling

La formation de Jim Ursel demeure la seule invaincue au championnat mondial.

En page B-4

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	D 4
— Annonces classées	B 12
— Bandes dessinées	B 11
— Bourse	B 9
— Bridge	B 12
— Cinéma	D 4
— Décès	B 13
— Finance	B 8
— Famille	C 1
— Horoscope	D 4
— Mots croisés	B 13
— Mot mystère	D 4
— Patron	B 12
— Sports	B 1
— Télévision	D 4

METEO

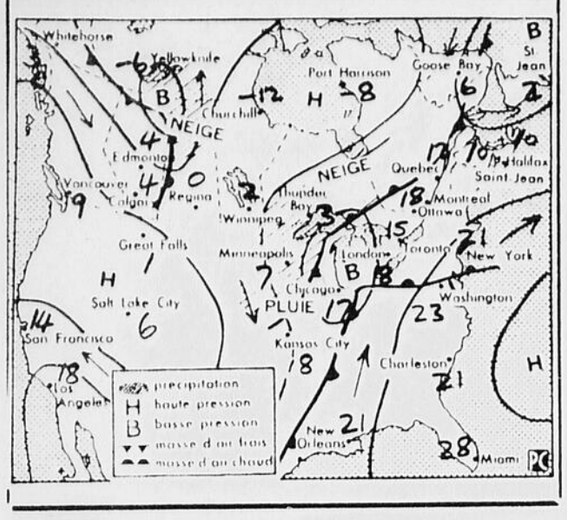

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour jeudi.

Montréal, Cantons de l'Est: ensoleillé et très doux avec ennuagement en soirée suivi d'averses ou d'orages. Maximum près de 20. Jeudi: averses et venteux.

Outaouais, Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé et très doux avec ennuagement en fin de journée suivi d'averses ou d'orages. Maximum près de 20 dans l'Outaouais et le sud de Pontiac et près de 16 ailleurs. Jeudi: averses et venteux.

Laurentides, Québec, Trois-Rivières et sud de la Haute-Mauricie: ensoleillé avec passages nuageux et très doux. Ennuagement tard en soirée suivi d'averses ou d'orages. Maximum près de 15. Jeudi: averses et venteux.

Nord de la Haute-Mauricie: nuageux et brumeux avec averses tard en soirée. Maximum près de 10. Jeudi: averses et venteux.

Chicougamau: pluie ou bruine intermittente et brumeux. Maximum près de 6. Jeudi: pluvieux et venteux.

Abitibi: nuageux et brumeux avec pluie en soirée. Maximum près de 8. Jeudi: venteux et pluie se changeant en neige en fin de journée.

Lac-Saint-Jean et Rimouski: nuageux et brumeux et possibilités d'averses surtout en matinée. Maximum près de 9. Jeudi: averses et venteux.

Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspésie: nuageux avec pluie ou bruine intermittente et brumeux. Maximum près de 5. Jeudi: averses et venteux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Vancouver	1	10
Edmonton	-9	5
Calgary	-14	3
Yellowknife	-27	-13
Saskatoon	-5	3
Regina	-1	0
Winnipeg	2	5
Toronto	7	23
Kingston	2	14
Ottawa	3	20
Montréal	5	9
Québec	0	4
Fredericton	-2	5
Saint-Jean, N.-B.	-2	5
Moncton	-2	7
Halifax	1	8
Charlottetown	-2	9
Saint-Jean, T.-N.	-1	3
New York	7	26
Tampa	19	28
Miami	23	27
Washington	14	9
Los Angeles	12	9
Acapulco	21	29
Barbade	22	27
Bermudes	15	18
La Havane	20	19
Kingston, Jamaïque	23	29
Montego Bay	23	30
Mexico	8	27
Monterrey	15	32

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marché à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Il n'était pas toujours facile de récupérer les avances de salaire

ROBERVAL — Selon l'ancien trésorier de la ville de Dolbeau, M. Marcel Boissonneault, à son entrée en service, en 1957, la coutume que des avances de salaire soient accordées aux employés, existait.

Selon M. Boissonneault, il s'agissait d'avances de salaire que tous les employés réclamaient, soit 25 à 30 environ. "Ils signaient des reçus et nous donnions de l'argent."

M. Boissonneault soutient que lorsqu'en 1973, un montant de $28,148.64 a été versé au fonds général, dans le compte de la BCN, il s'agissait d'un chèque pour combler les avances de salaire des employés, avances de salaire qui n'avaient pas été remboursées.

C'est la déclaration sensationnelle faite hier, au début du procès de l'ancien chef de police de ville de Dolbeau, M. Charles-Edouard Lallemant, qui est accusé d'un vol, au cours des années 1972-73-74-75 et 76 au montant de quelque $5,000.

Le procès présidé par le juge Louis-René Lagacé a fait un pas de géant, hier, puisque Me Claude Gagnon, procureur de la couronne, a fait entendre non seulement M. Yvon Couture, le vérificateur de la municipalité de Dolbeau, mais il a commencé le témoignage du témoin-clé, M. Marcel Boissonneault, ancien trésorier qui est accusé également d'un vol de $106,000, au cours des années 1972-73-74-75-76.

Fait assez exceptionnel, même s'il s'agit du procès de M. Lallemant, MM. Léger Gaudreault, Louis-Philippe Moreau, ce dernier ancien greffier municipal, de même que Mlle Johanne Niquette sont présents à la cour, puisque leurs procureurs ont demandé d'assister, même s'ils ne s'y sont pas engagés, à ce que la même preuve puisse servir dans leur procès, au cours des prochaines semaines.

En effet, M. Marcel Boissonneault a témoigné, hier, qu'il était entré comme commis à la trésorerie de Dolbeau en 1957, et ce n'est qu'en 1969 qu'il a été nommé trésorier.

A ce poste de trésorier, il a remplacé M. Louis-Philippe Moreau.

Avant qu'il occupe la fonction de trésorier, la coutume voulait que les employés aient des avances.

Au cours des années 1972-73, au moment où le chèque de $28,148.64 a été tiré pour combler le déficit de caisse, il a affirmé que MM. Léger Gaudreault, Louis-Philippe Moreau, Mlle Johanne Niquette, M. François Chassé, de même que le chef C.E. Lallemant et lui-même avaient emprunté à la caisse.

A une question de Me Claude Gagnon, procureur-chef de la couronne, il a mentionné qu'il avait demandé à chacun de ses employés de rembourser, mais que ces derniers n'étaient pas capables, ou refusaient de le faire.

Seuls MM. Lallemant et Chassé n'avaient pas accès aux caisses de la trésorie, puisque tous les autres employés qui travaillaient pour lui, y avaient accès.

Ce n'est pas nécessairement M. Boissonneault qui donnait les avances, mais également tous les autres employés.

Dans le cas de M. Charles-Edouard Lallemant, c'était tantôt lui, tantôt ses enfants, son locataire, qui venaient chercher les avances.

L'habitude voulait que celui qui recevait une avance signe un papier comme de quoi il recevait tel ou tel montant. Les notes signées par les emprunteurs allaient dans la caisse et trois ou quatre fois par année, on les accumulait dans la voûte.

Lorsque l'argent emprunté était remboursé, on détruisait les notes ou encore les petits papiers, ou encore, on remettait ces mêmes papiers à l'emprunteur.

C'est pour combler le manque d'argent dans le fonds général, soit le compte de la Banque Canadienne Nationale, que le trésorier Boissonneault a, en 1973, tiré un premier chèque de $28,148.64.

Il a expliqué à Me Claude Gagnon, que s'il donnait un autre ordre de paiement, soit le "voucher" qui n'était pas nécessairement pour cette dépense, c'était tout simplement pour détourner l'attention.

A plusieurs reprises, M. Boissonneault a affirmé qu'il avait réclamé les avances, qu'il en avait parlé aux employés, mais que dans certains cas, ils ne pouvaient pas rendre les montants empruntés.

C'est sur cette fin de témoignage que se continuera la déposition de Marcel Boissonneault, qui a témoigné sans broncher, hier, au palais de justice de Roberval, au moment où la salle d'audiences était remplie à pleine capacité.

Le premier procès, celui du chef Charles-Edouard Lallemant qui est représenté par Me Gilles Boivin de Mistassini, semble susciter un intérêt important.

Le vérificateur Yvon Couture a

Par ailleurs, le vérificateur Yvon Couture a déterminé que depuis 1973, jusqu'en février 1976, il avait constaté qu'il manquait dans les coffres de la municipalité, un montant de $106,739.51.

C'est en février 1976 qu'il a constaté les anomalies, au moment où il allait effectuer la vérification annuelle.

Il faut dire pour bien comprendre le témoignage de M. Couture, qu'à la ville de Dolbeau, il y avait deux comptes de banque. Un premier à la Banque Royale du Canada où se transigeaient les règlements d'emprunt.

Quant au compte de banque à la BCN, il s'agissait des opérations courantes, soit les dépenses, les entrées de taxes, et tout ce qui touche le compte général.

En outre, à chaque fois qu'il y a un dépôt de banque, ou encore une rentrée à la ville de Dolbeau, il doit nécessairement y avoir un reçu. Lorsqu'il n'y a pas de reçu, rien ne balance.

C'est alors que le 28 décembre 1973, il constata qu'un chèque avait été tiré au montant de $28,148.64, dont le bénéficiaire était la ville de Dolbeau. Ce chèque avait été tiré de la Banque Royale, soit sur les règlements d'emprunt, alors que l'ordre de paiement, soit le "voucher" mentionnait le numéro 22960. Ce chèque au "voucher" 22960 devait être au régistre à la comptabilité au nom de Morin, Lemieux et Bourdages.

Mais le bénificiaire était la ville de Dolbeau et non pas Morin, Lemieux et Bourdages. Tout cela s'est fait à l'insu de la firme d'ingénieurs. D'ailleurs, un peu plus tard, on a payé Morin, Lemieux et Bourdages pour des honoraires de quelques $28,000, soit le 15 janvier 1974 sur le "voucher" 23173.

Ce "voucher" constituait un paiement ou un ordre de paiement pour un compte de $50 au nom de M. Daniel Savard.

Il faut dire que dans ce montant, il n'y avait aucune correspondance. Pour les autres montants, le même processus existait, tantôt pour les années 1974-75 et 1976.

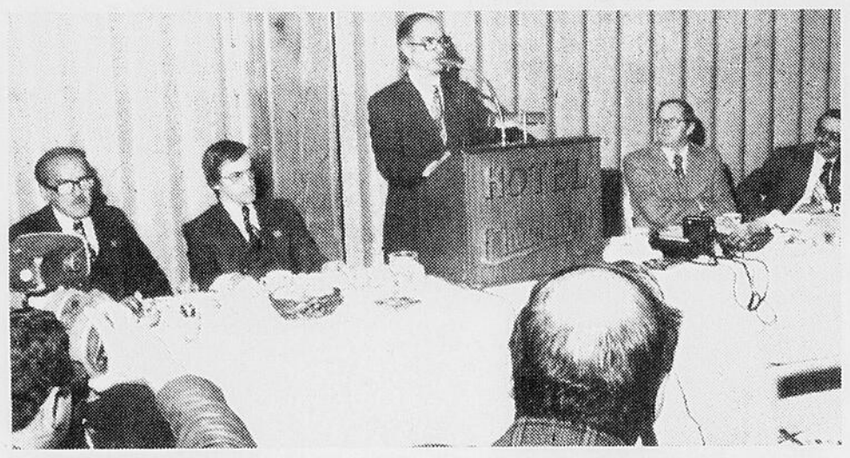

CONFERENCIER — M. Raymond Lemay, premier vice-président de Transport maritime Canada Steamship Lines, était le conférencier au Rendez-vous de l'homme d'affaires, hier, à Chicoutimi.

Raymond Lemay en faveur d'une marine marchande

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le vice-président de Transport maritime Canada Steamship Lines Limitée, M. Raymond Lemay, a émis l'opinion que la création d'une marine marchande canadienne servirait à établir la souveraineté du Canada dans l'Arctique, hier soir, à Chicoutimi.

Parlant devant le Cercle des hommes d'affaires, M. Raymond Lemay a indiqué que la marine marchande protégerait le Canada contre certaines visées nationalistes de pays maritimes qui seraient au détriment du Canada.

"Elle créerait également de l'emploi dans les chantiers navals qui en ont particulièrement besoin présentement pour survivre et demeurer concurrentiels et automatiquement bénéficieraient à des services connexes comme le courtage, l'assurance, le financement, les travaux d'ingénieurie et conseils juridiques, sans négliger, non plus, les rentrées d'impôts qu'elles apporteraient au Canada", a dit le conférencier.

M. Lemay a dit qu'il comprenait difficilement comment un pays possédant la plus grande étendue de côtes du monde et dont le commerce extérieur est vital pour son économie peut laisser les flottes étrangères se charger du transport de ses biens d'exportation.

Disant qu'une marine marchande demanderait des investissements d'ordre majeur, il admet que l'on ne pourrait atteindre cet objectif sans l'aide directe du gouvernement, de façon directe ou indirecte.

Traitement juste

"Si nous n'avons pas encore les moyens pour que toutes nos richesses naturelles soient transformées ici, nous pouvons au moins veiller à ce qu'elles soient transportées dans nos propres navires."

Le conférencier a rappelé que le seul voeu qu'une compagnie aussi importante que la Canada Steamship Lines voulait, était un traitement juste et équitable qui place l'industrie maritime sur un pied d'égalité avec les autres modes de transport en tant qu'instruments de prospérité nationale et permette de fonctionner dans des conditions qui ne soient pas moins favorables que celles dont bénéficient les flottes d'autres nations maritimes.

M. Raymond Lemay, parlant de limitation des tarifs ferroviaires qui a des conséquences désastreuses a dit que le désir d'expansion et les capitaux nécessaires au développement sont inexistants aujourd'hui.

"En somme, le gouvernement devrait adopter immédiatement les mesures suivantes s'il veut éviter la congestion des activités de transport au Canada."

— Geler à leur niveau actuel les coûts de navigation et les frais de pilotage dans la voie maritime et le canal Welland tout en cherchant un moyen pour les abolir complètement dans le cas des navires battant pavillon canadien.

— Offrir aux armateurs canadiens une participation à la construction et à l'exploitation de l'industrie afin que le Canada puisse réaffirmer sa présence sur la scène maritime internationale.

— Abolir les plafonds des tarifs de fret ferroviaires qui contribuent à créer des contrôles artificiels pour tous les transporteurs et permettre que les tarifs atteignent des niveaux qui soient compensatoires afin que les exploitants puissent investir suffisamment dans les équipements et des installations pour répondre aux besoins futurs de la population canadienne.

Transport Voyageur

Le conférencier a invité le gouvernement fédéral à prendre des décisions à la face du public et que les fonctionnaires fédéraux consultent les autorités provinciales concernées et les gens de l'industrie directement affectée avant de prendre des décisions.

"Si le gouvernement fédéral va de l'avant dans son intention de subventionner le service de transport de passage par train entre Québec et Montréal, il est certain que le service Voyageur entre Chicoutimi et Québec en souffrira."

Il a indiqué que le trajet Montréal-Québec étant un des plus rentables permet à la compagnie Voyageur de garder un service de première classe jusqu'à Rimouski ou Chicoutimi.

Avec un compétiteur qui n'a pas besoin de faire des profits, qu'on subventionne à grands coups de millions pour la publicité et les réductions de tarifs, on peut s'attendre à une situation difficile chez Voyageur."

Devant ce fait, M. Raymond Lemay a dit que Voyageur n'a pas beaucoup de choix. Ou la compagnie demande à la Commission des transports la permission de hausser ses tarifs ou elle demandera une subvention au gouvernement provincial pour compenser.

"Voilà, a-t-il conclu, une situation qui pourrait être évitée si le gouvernement consultait les provinces et l'industrie du transport avant de se lancer dans de grandes politiques de développement du transport.

Price
Prise de dispositions pour un long conflit

par Gilles Paradis

ALMA — Les syndiqués de Price, à Alma, réunis en assemblée, hier après-midi, ont pris les dispositions pour un long conflit en annonçant à leurs membres qu'ils avaient le droit d'emprunter une somme de $70 par semaine à leur caisse d'établissement.

M. Jean-Claude Martel, président du Syndicat, a réitéré l'esprit d'équipe qui règne dans le Syndicat, dans ce conflit qu'il prévoit long et difficile.

"L'attitude de la Compagnie nous indique que nous aurons une grève longue mais elle ne gagnera jamais ce combat. Nous sommes prêts et l'entente prise est à long terme afin que les syndiqués puissent retirer des prestations intéressantes."

Après la 21ème journée de grève, les syndiqués retireront $30 pour les hommes mariés et $20 pour les célibataires, comme fonds d'indemnisation.

Mais avec le droit d'emprunt négocié, les syndiqués pourront alors retirer $100 et $90 toute la durée du conflit.

Action de $165,000

Par ailleurs, la compagnie Abitibi-Price a déposé un grief réclamant la somme de $167,897 au Syndicat pour des pertes encourues au cours de la période du 7 au 16 mars.

M. Jean-Claude Martel a expliqué que la compagnie exigeait ce montant à la suite de la qualité du produit fabriqué par les syndiqués durant la période de contestation.

"Nous nous défendrons, a dit M. Martel, et nous réfuterons les allégués de la compagnie. Nous allégueront, entre autres choses, que les fermetures temporaires sur une période de trois mois ont empêché les syndiqués de retirer de l'assurance-chômage."

Le président du Syndicat a dit prévoir une grève longue et dure, mais que le moral de ses troupes était excellent. "Nous avons fini de nous laisser mollester par une compagnie sans coeur et sans principe, a-t-il dit. Nous combattrons jusqu'au bout et tous les syndiqués sont confiants d'obtenir gain de cause."

Une tentative de vol à main armée échoue à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Une tentative de vol à main armée à l'épicerie Charles Williams, sur la rue Bégin, à Chicoutimi, a échoué, hier soir, vers 22h15, et d'intenses recherches étaient en cours, en fin de soirée, pour retrouver les voleurs.

Selon une première version, cinq jeunes hommes auraient tenté le vol, mais ils ont fui dans une camionnette de type Econoline.

Il a été impossible d'avoir une version officielle de la police de Chicoutimi qui recherchait les auteurs de cette tentative de vol, tard hier soir.

Enquête préliminaire de Tremblay fixée au 6 mai

ROBERVAL — Le juge Louis-René Lagacé a fixé au 6 mai prochain l'enquête préliminaire de Denis Tremblay, un individu de Saint-Eugène, qui est accusé d'avoir assassiné, le 7 novembre dernier, M. Gérard Laurendeau, à Mistassini.

Hier matin, le ministère public n'était pas prêt à l'enquête et Me Claude Gagnon a demandé la remise au 6 mai pour l'enquête, et cette fois, il a mentionné que les témoins seront assignés.

Tentative de vol chez un homme d'affaires

par Guy Bergeron

DOLBEAU — La Sûreté municipale de Dolbeau a ouvert une enquête pour tenter de retrouver deux individus qui ont tenté de commettre un vol chez un homme d'affaires de l'endroit, dans la soirée de lundi.

En effet, les individus, le visage recouvert d'un bas de nylon et armés, ont pris en chasse un homme d'affaires de Dolbeau qui se rendait chez lui avec son dépôt de nuit.

Le détective Rémi Bernier, de la Sûreté municipale de Dolbeau, mène l'enquête dans cette affaire.

La Place
EST OUVERTE !
455 rue de l'Hôtel Dieu, Chicoutimi

La moitié

Evitez de faire les choses à moitié, choisissez votre toilette de mariée, chez Lessard sur la Côte ou au Royaume de l'Elégance de Chicoutimi ou de Jonquière.

AU COLLEGE DE CHICOUTIMI — La situation demeure pour le moment inchangée alors qu'hier, la direction précisait sa position dans le conflit qui l'oppose au syndicat des enseignants. Ci-dessus, de gauche à droite, MM. André Madore, directeur de secteur, Clément Martel, directeur pédagogique et Roger Demeule, directeur général.

L'imbroglio demeure total au Collège de Chicoutimi

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — "Je mets le syndicat au défi de prouver qu'en cette affaire, il vise à améliorer la qualité de l'enseignement", affirmait hier le directeur général du Collège de Chicoutimi, M. Roger Demeules, alors qu'en compagnie des cadres et des membres du comité des relations de travail, il donnait une conférence de presse au sujet du conflit qui persiste actuellement entre la direction et le syndicat des professeurs concernant le non-renouvellement du contrat d'un enseignant.

Ajoutant que "ce n'est pas parce qu'on est membre d'un syndicat qu'on est forcément qualifié pour enseigner", M. Demeules a tenu à faire l'histoire de ce non-renouvellement de contrat, et, brandissant la résolution syndidale adoptée la semaine dernière, il s'est montré fort étonné de la formulation de cette dernière, laquelle dit entre autres qu'il ne "s'agit pas de défendre un principe moral, mais de gagner une victoire".

Selon M. Demeules, la direction, et notamment le conseil de gestion, a agi en plein accord avec la convention collective, alors que les professeurs sont actuellement dans l'illégalité et ne respectent pas cette dite convention.

La convention autorise en effet le collège à ne pas renouveler le contrat d'un enseignant non permanent en invoquant un petit nombre de motifs. Si, comme s'en plaint le syndicat, des précisions ont été données aux membres du conseil de gestion, qui n'avaient pas été fournies au Comité des relations de travail, c'est simplement, affirme le directeur général, que des événements nouveaux se sont produits entre les réunions des deux organismes. Ces événements nouveaux sont les prises de position des professeurs, des étudiants et de la direction pédagogique, tous unanimes à recommander le non-renouvellement du contrat, pour cause d'incompétence.

"Si le syndicat se plaint que nous n'avons pas joué franc jeu au Comité des relations de travail en ne donnant pas toutes les précisions, ajoute M. Demeules, nous pouvons dire tout d'abord que c'était pour ne pas briser la réputation d'une personne, et ensuite que nous allons tâcher de faire mieux à l'avenir. Cependant, nous sommes certains d'avoir respecté la convention collective, et nous aimerions que les enseignants fassent de même."

Parlant de la rencontre qui avait eu lieu lundi entre le syndicat et la direction, le directeur général précisait que la solution de compromis présentée par le syndicat était d'accorder un congé sans solde d'un an au professeur en question, ce qui a été refusé, parce que le conseil de gestion avait pris une décision largement majoritaire, et ensuite parce que cela n'aurait fait que retarder le problème, sans en régler le fond.

Sur ce qui va se passer dans les jours qui viennent, M. Demeules s'est montré désireux de faire preuve de souplesse, affirmant qu'il était ouvert à toute demande de rencontre avec l'assemblée générale des professeurs et qu'il entendrait toute nouvelle proposition de la part du syndicat. Se disant confiant que les professeurs reviendraient au travail d'ici peu, mentionnant de plus à ce sujet que les professeurs de deux départements avaient manifesté par écrit leur dissidence de la position du syndicat, sans compter ceux qui l'avaient fait verbalement, M. Demeules n'a rien voulu dire quant aux intentions du collège au sujet d'une éventuelle prolongation de la session, si la situation actuelle devait durer encore.

Finalement, il a précisé que la direction attendrait que le conflit avec le syndicat soit réglé pour convier les étudiants à se présenter aux cours.

Le Carnaval-Souvenir présenté comme attraction No 1 au Canada

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi présentera sa candidature auprès de l'Association de l'industrie touristique du Canada, dans le but de faire reconnaître cette attraction touristique comme la première au Canada.

Au cours d'une conférence de presse à l'hôtel de ville de Chicoutimi, hier matin, les dirigeants du Carnaval-Souvenir ont dévoilé les pièces justificatives qui leur permettront d'être des candidats logiques à l'attraction touristique no 1 du Canada.

Rappelons qu'en 1970, le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi avait mérité le titre mais que depuis lors, on s'était abstenu d'y participer.

En 1977, l'organisation du Carnaval-Souvenir a décidé de poser sa candidature avec une présentation impressionnante qui part d'un dossier monté avec beaucoup de soins.

"Si nous participons à ce concours, a dit le directeur général du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, M. Jacques Laforge, c'est par souci de rendre hommage à la population qui a été derrière nous. C'est un hommage aux gens de la région que nous voulons. Nous croyons que nos chances sont excellentes d'être choisis l'attraction touristique no 1 du Canada."

Les activités touristiques à caractère national ont seul le droit de participer à ce concours prestigieux qui permet au gagnant de mériter une plaquette. Aucune somme d'argent n'est attachée à la plaquette. "C'est un deuxième fleuron que nous voulons ajouter à notre palmarès", a dit le président de la Corporation du Carnaval-Souvenir, M. Maurice Tremblay."

Document impressionnant

La direction du Carnaval-Souvenir a dévoilé, hier, à l'hôtel de ville de Chicoutimi, le dossier qu'elle présentera à Ottawa, à l'Association de l'industrie touristique du Canada.

La présentation elle-même est impressionnante. Elle pourrait valoir au Carnaval-Souvenir une mention honorable, au départ.

En ce qui regarde le contenu du caisson, c'est assez impressionnant. Voire même de qualité supérieure.

M. Michel Harvey a été à la base de la présentation du dossier tandis que la réalisation a été l'oeuvre du directeur général du Carnaval-Souvenir, M. Jacques Laforge.

Six dossiers sont contenus dans le caisson, soit: les découpures de presse; les affiches et documents; l'étude sur le Village-Souvenir; le rapport journalier d'un projet PIL auprès des commerçants; l'étude de rentabilité économique; le livre d'or du Carnaval-Souvenir.

Chaque dossier est présenté avec soins dans un cahier qui ne manque pas d'originalité dans la présentation.

Le caisson devait être expédié dès aujourd'hui, à Ottawa, où il doit être remis vendredi à l'Association de l'industrie touristique du Canada.

Ce dossier devra revenir à Chicoutimi, par la suite, et les dirigeants du Carnaval-Souvenir ont l'intention de le faire connaître à la population par le biais de l'Exposition régionale et par le Centre d'accueil.

Très impressionné par des documents dévoilés, le maire Henri Girard a indiqué, hier, que cette présentation était la continuation d'une organisation efficace, d'une bonne organisation. "C'est impressionnant, a-t-il dit, à ce point que toute la région aura les retombées de cette participation d'un concours national."

Le maire Girard a fait part de sa surprise devant une telle présentation qui marque le soucis d'une organisation qui veut mériter la palme.

Quant au Carnaval-Souvenir, il a rappelé que sans le projet PIL, il n'aurait pu participer à une compétition de cette envergure. Nous avons gagné en 1970 et nous croyons avoir des chances de l'emporter cette année", a conclu le président du Carnaval-Souvenir, M. Maurice Tremblay.

CONCOURS NATIONAL — M. Maurice Tremblay, président du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, fait part à son auditoire de la teneur d'un des cinq cahiers présentés au concours national de l'Association touristique canadienne. A l'avant-plan, nous voyons un des cahiers présentés.

Actions communes planifiées par le mouvement coopératif

par Claude Fortin

JONQUIERE — Le mouvement coopératif du Saguenay-Lac-St-Jean a posé, hier, un important jalon dans sa marche vers l'intercoopération en amorçant véritablement la planification d'actions communes concrètes. Le Conseil régional de l'intercoopération mettait ainsi le pied dans l'étrier de la cinquième phase de sa stratégie de développement établie il y a quatre ans.

Plus d'une centaine de participants ont assuré le succès de la rencontre de concertation, tenue à Jonquière. Les thèmes de la formation du personnel et de la sensibilisation populaire ont occupé la plus large place dans les débats de cette journée.

Au moins trois des huit projets présentés ont touché directement ces aspects, à des paliers différents. Un représentant de l'UQAC avait préparé un projet de formation des dirigeants d'entreprises coopératives.

Le Collège d'Alma, de son côté, s'est davantage préoccupé du perfectionnement du personnel, tandis que le Conseil régional des Artisans Coop-vie a proposé l'unification des ressources humaines et financières de tous les secteurs coopératifs en vue de l'élaboration d'un projet commun d'éducation populaire à la consommation et à la participation aux institutions coopératives.

Cette idée d'éducation populaire a d'ailleurs grandement retenu l'attention des participants, notamment à l'atelier sur la consommation, où on a demandé au Conseil de l'intercoopération d'élaborer un plan d'action en vue de regrouper toutes les forces coopératives.

L'initiative aurait pour but d'engager tous les leaders à participer à ce plan d'action. Ceux-ci auraient ensuite pour mission de faire participer les membres de leurs coopératives respectives.

Au Conseil de l'intercoopération, on a proposé de se fixer, comme priorité, le développement de la consommation coopérative.

A titre d'illustration du manque de sensibilisation des coopérateurs à la consommation coopérative, on a donné l'exemple des Caisses populaires, qui regroupent 60,000 membres dans le seul secteur Chicoutimi. Pourtant, a-t-on indiqué, il n'en faut que 4,500 pour faire vivre un Cooprix, et on semble éprouver quelque difficulté à les recruter.

De même, à l'atelier sur la gestion de la petite et de la moyenne entreprise, on a émis l'opinion que c'est par l'éducation qu'il fallait aborder la coopérative.

La PME

C'est l'Union régionale des Caisses populaires qui a présenté le projet de gestion de la petite et moyenne entreprise.

Il existe déjà, dans le secteur Nord du comté Lac-Saint-Jean, un organisme à fins communautaires qui s'occupe de fournir des services de gestion à la PME.

Par sa position privilégiée dans le milieu économique, l'Union régionale des Caisses populaires peut y collaborer, notamment par l'information à ses caisses affiliées, la formation des gérants en regard de la PME, et la communication qui, selon l'Union régionale, permettrait de mettre en présence des gens de différents milieux ou secteurs d'activité, pouvant amener des interactions positives.

L'organisme a manifesté, hier, son intention ferme de mettre son programme en application.

D'autres projets

Le "Comité d'habitation coopérative", de Jonquière, et les Caisses d'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont également présenté d'intéressants projets.

Le premier concerne la relance d'une coopérative d'habitation et le second, l'amélioration d'un système coopératif de distribution d'huile à chauffage.

Les deux projets requièrent l'appui de plusieurs secteurs coopératifs.

La Chaine coopérative du Saguenay, de son côté, a parlé du développement du secteur alimentaire, qui l'intéresse plus particulièrement. Le porte-parole a notamment rappelé qu'en 1976, la CCS, déjà propriétaire de la Laiterie Kénogami, s'est portée acquéreur des actifs de la Laiterie coopérative de Chicoutimi, et a procédé à l'achat de la Laiterie Coop d'Alma.

Dans l'avenir immédiat, l'entreprise poursuivra ses investissements dans son département de charcuterie.

SUCCES — Le colloque d'hier, sur l'intercoopération, s'est avéré un succès, tant par le nombre de participants que par l'intérêt des propos entendus.

ACTIF — Le président de l'Union régionale des Caisses populaires, M. Rosario Rainville, à l'instar des autres invités, a apporté une participation active au colloque sur l'intercoopération, tenu hier, à Jonquière.

Pertes de Domtar dans les pâtes et papiers

DOLBEAU — Ceux qui font souvent état des bénéfices que réalisent les entreprises multinationales seront peut-être surpris d'apprendre que Domtar Limitée, qui exploite une papeterie et une scierie à Dolbeau, a enregistré un déficit de $3.2 millions, dans sa division des produits des pâtes et papiers, au cours de la dernière année financière.

Mais comme la vente de matériaux de construction et de produits chimiques s'est avérée avantageuse, les bénéfices ont finalement atteint $24 millions sur un chiffre d'affaires de $886.8 millions.

La grève fut coûteuse

Pour la première fois, le groupe des produits des pâtes et papiers a accusé un déficit d'exploitation attribuable, dans une large mesure, aux longues grèves qui ont sévi dans six usines, dont celle de Dolbeau.

La forte diminution des marges bénéficiaires est attribuée à la vive concurrence faite aux Etats-Unis ainsi qu'aux pertes encourues lors du démarrage des nouvelles scieries de Dolbeau et de Lebel-sur-Quévillon.

Investissement à Dolbeau

Le rapport de la dernière année financière mentionne un "investissement extraordinaire" à l'usine de papier journal de Dolbeau "dans le cadre d'un important programme visant à installer des sections d'entraînement et des séchoirs modernes sur les deux machines à papier de cette usine.

1977 parait sombre

La compagnie ne cache pas son pessimisme pour 1977. "Les taux de croissance économique du Canada et aux Etats-Unis ne devraient pas dépasser les niveaux atteints en 1976. L'inflation continuera d'être le facteur prépondérant.

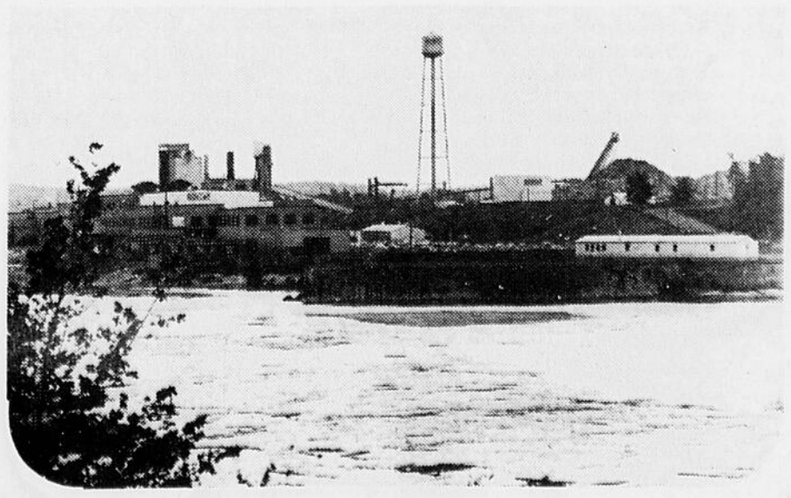

Michel Tremblay,
C. d'As. Ass.
ASSURANCES GENERALES
678, Des Saguenéens, Chicoutimi
Tél.: 549-9983

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le Canada exporte pour $10 milliards d'emplois...

Le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, ne se montrera pas plus gai, demain, que l'an dernier à la même époque lorsqu'il présenta ses prévisions budgétaires.

La course folle de l'inflation a été quelque peu freinée, mais la gourmandise des secteurs public et parapublic ainsi que de celui de la construction, au Québec évidemment, a malheureusement fait perdre les quelques points gagnés à coups de restrictions péniblement absorbées.

On prévoit malgré tous les inconvénients, que le gouvernement fédéral retournera un peu plus d'argent aux contribuables sous forme d'allègements fiscaux et de programmes d'emplois pour stimuler la consommation et réduire le chômage qui prend des proportions inquiétantes.

Le ministre Macdonald et l'armée de spécialistes, tant de l'Etat que du secteur privé, ne le feront toutefois pas de gaieté de coeur, car un autre monstre se dessine à l'horizon: le déficit de la balance commerciale.

Ce langage d'économistes se traduit par une réalité alarmante: les Canadiens achètent $10 milliards de biens et services de plus qu'ils n'en vendent à l'extérieur.

Et la principale raison, c'est que notre industrie manufacturière n'est plus concurrentielle. Ce n'est pas moi qui l'avance, mais un grand spécialiste, l'ancien sous-ministre fédéral des Finances, Simon Reisman: "... Les salaires canadiens sont désormais supérieurs à ceux qui sont versés aux Etats-Unis, et ce, en dépit du fait que notre productivité continue de traîner de l'arrière."

Or, que se produit-il? Nos usines ferment leurs portes; nous achetons des produits américains, européens et japonais surtout, et nous exportons nos emplois. Ce régime existe depuis 1970. S'il fallait que les Américains suivent notre exemple, c'est le monde occidental qui tomberait en faillite.

"Nous pouvons continuer de suivre le chemin qu'a emprunté la Grande-Bretagne, c'est-à-dire consommer plus que nous produisons, en imprimant de la monnaie et en rongeant notre capital. Mais ce chemin nous conduirait à la ruine", fait observer M. Reisman.

Quand on voit des chefs syndicaux lancer leurs troupes dans de longues grèves, exiger des salaires plus élevés que les Américains et les Européens, et refuser de restreindre leurs demandes salariales lorsque sera abolie la Commission Pépin, travaillent-ils vraiment au bien-être de leurs membres, de la province et de notre région?

Bertrand TREMBLAY

OPINION DES AUTRES

Le PQ et la police secrète

En demantelant ce "Centre d'analyse et de documentation", le nouveau gouvernement veut montrer qu'il n'entend pas se loger à l'enseigne de l'arbitraire ni à cette école de la securité nationale qui, de Santiago du Chili à Ottawa, Canada, en vient à considerer les nationaux comme les principaux adversaires de l'Etat.

Il faut s'en rejouir mais en même temps constater qu'on n'est guère plus en securité, puisque les autres centres du genre, au pays comme à l'etranger, continuent de fonctionner sur une échelle plus sophistiquee que jamais.

Il est à cet egard inacceptable que le gouvernement de M. Levesque, au lieu de profiter de l'occasion pour instruire les Quebecois de ces choses, choisisse de les rassurer à bon compte et de livrer au feu les quelque 30,000 fiches que le CAD avait constituées sur autant de citoyens. Non seulement les journalistes de la presse parlementaire devraient-ils s'abstenir, à mon avis de cautionner pareille mascarade, mais encore devraient-ils avoir l'intelligence politique élémentaire de ne pas faire passer pour detruits des dossiers dont personne n'a l'assurance qu'ils n'ont pas été conserves en double à la Sûreté du Quebec ou ailleurs.

A bon droit le nouveau gouvernement va cesser de gaspiller des fonds publics dans un tel centre. Avec raison aussi il devra un jour brûler ces tonnes de documents inutiles qui encombrent les filières de l'Etat. Il ne devrait cependant pas se considerer libre de se soustraire aux obligations civiles et morales qui peuvent découler de l'action entreprise en ce domaine sous l'ancien gouvernement.

D'autre part, le premier ministre a confirmé la constitution d'un service de renseignements auprès du ministère de la Justice. Ce service existait déjà; il était peut-être même assez efficace, prudent et rusé pour ne pas donner au CAD ses renseignements les plus vitaux. M. René Levesque et le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, auront à leur tour quelques difficultés à s'assurer qu'un tel service n'a qu'un maître et que ce maître est bien le gouvernement légitimement élu.

Il serait en effet surprenant que les policiers et autres agents de renseignement dont les activités ont contribue à violer les libertés civiles durant la crise d'octobre 1970 collaborent volontiers à l'examen de dossiers qui seraient de nature à les perdre.

Au reste — et il serait surprenant que le Québec échappe à cette loi de nature — la police secrète, dans tous les pays, travaille d'abord pour elle-même, ensuite seulement pour son maître officiel.

A cet égard, M. Lévesque n'est pas en meilleure posture qu'un autre vieil ami des libertés démocratiques, M. P.E Trudeau...

Jean-Claude Leclerc

Si M. Trudeau venait nous voir... en train!

Bon... le député créditiste du comté de Roberval, M. C.-A. Gauthier, vient de répliquer assez violemment contre les hauts fonctionnaires au service du Canadien National pour leur décision concernant les changements d'horaire des trains de voyageurs dans la région. On sait qu'à compter du 24 avril prochain, le train de nuit disparaîtra complètement entre la région et Montréal.

Dorénavant, au lieu de prendre le train à 11h00 le soir pour se rendre à Montréal et arriver le matin, on le prendra l'après-midi à 1h00, pour arriver à minuit à Montréal. En somme, le Canadien National n'aura plus pratiquement à utiliser des wagons-lits sur cette section de la voie ferrée entre le Lac-St-Jean et Montréal.

En réalité, ces wagons-lits n'étaient pas utilisés, compte tenu du fait qu'il fallait être presque sourd pour pouvoir dormir sur ce trajet, en raison du mauvais état de la voie ferrée. L'un de ces fonctionnaires nous disait récemment que presque seules les personnes profitant de laissez-passer offerts par courtoisie, dont les députés, utilisaient le train. Les "payants" étaient plutôt rares!

Nous sommes quand même d'accord avec M. C.-A. Gauthier pour dire que le gouvernement canadien n'a pas qu'à chercher la rentabilité d'un tel service de transport. Air Canada n'est pas plus rentable, mais cette compagnie aérienne ne dessert même pas la région et nous en défrayons quand même le coût avec nos impôts.

Nous sommes également d'accord avec le député Gauthier pour dire aussi que l'on a tout fait pour dévaloriser ce circuit au Lac-St-Jean. La priorité qu'on a donnée au service de transport de la marchandise prouve hors de tout doute qu'on se fiche grandement en hauts lieux de ce service de passagers du Canadien National.

La suggestion faite par M. Gauthier voulant qu'une enquête soit entreprise par le nouveau président de la région de St-Laurent du Canadien National, est plus qu'à-propos. Il est temps que M. Trudeau et compagnie sachent de quelle façon on traite les régions éloignées. Il y a plusieurs années que le premier ministre canadien est venu nous voir... et en avion s.v.p.! comme le font d'ailleurs régulièrement ses fonctionnaires.

Le ministre Marcel Lessard a recommandé, l'autre jour, qu'on prévoit d'autres formes de transport en commun, autres que le train pour notre région, au lieu de réparer ainsi les rails et il préconisait que l'Etat y contribue d'une bonne part financièrement. Voilà un élément de discussions qui ne devrait pas en rester là... même si Ottawa est très loin de nous... surtout en train!

Jean-Claude St-Pierre,
Directeur de l'information,
Poste CHRL,
Roberval.

M. Biron a raison

C'est un Parti libéral du Québec très éprouvé qui a affirmé sa foi au fédéralisme et à la démocratie active.

Mieux vaut tard que jamais.

Il a également décidé de tenir un congrès d'orientation politique avant de choisir un successeur à M. Robert Bourassa, qui a quitté le pays. Quand votre parti a dégringolé du gouvernement majoritaire, avec 102 sièges, à une opposition de 26 députés, on se sent mieux n'importe où qu'à la maison.

Mais ceux qui restent pour ramasser les pots cassés font face à une période difficile. Même s'ils forment l'opposition officielle, les libéraux n'ont pas grand-chose pour rendre cette opposition efficace.

Le porte-parole le plus puissant, et peut-être le plus populaire, des fédéralistes au Québec est actuellement le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron.

M. Biron a pris l'initiative d'écrire à tous les chefs de gouvernements canadiens pour leur rappeler leur profonde responsabilité dans le débat sur l'avenir du pays.

M. Biron désire une discussion sur le sujet, non une polarisation. Sa Némésis politique, en l'occurence M. René Lévesque, fait évidemment la sourde oreille aux arguments fédéralistes.

Ce serait une honte si les premiers ministres des autres provinces rejetaient la lettre de M. Biron, pour la seule raison qu'il dirige le parti le moins important de l'opposition à Québec.

"The Ottawa Citizen, le 2 mars 1977

L'école publique ou privée

En refusant de se prononcer sur le maigre document de la Fédération des Commissions scolaires du Québec à propos de l'avenir de l'école privée subventionnée par le gouvernement, le comité exécutif de la CSRE n'a pas joué à l'autruche, il a été simplement prudent. Il est certes urgent que les commissions scolaires fassent connaître leur point de vue au gouvernement avant qu'il ne statue sur l'avenir des institutions d'enseignement privées, mais pas au point d'expédier à la hâte un travail qui demande plus qu'une vision superficielle du problème.

La Fédération des Commissions scolaires, d'ailleurs elle n'a pas le choix, accepte que l'école privée continue d'exister à la seule charge des parents. Elle recommande toutefois l'établissement d'une école associée à côté de l'école publique traditionnelle, école associée qui serait financée à 75 pour cent par le gouvernement. Outre le fait que la Fédération n'explique pas très bien pourquoi on aurait besoin à côté des secteurs privé et public traditionnel d'une école associée, elle est avare de précisions sur les clientèles qui seraient acheminées à l'école associée et sur les coûts de cette expérience.

Les adversaires de l'école privée ont d'autres arguments que financiers pour appuyer leurs revendications en faveur du maintien unique de l'école privée. Ils prétendent à une éducation unique pour tous et ils déplorent que le secteur privé draine les meilleurs candidats, ce qui affaiblit le secteur public d'éléments susceptibles d'apporter la motivation aux sujets moins doués. Sans être négligeable, ce genre d'argumentation oublie que l'émulation ne provient pas que de la comparaison avec les meilleurs mais surtout du défi personnel. En outre, un tel raisonnement paraît faire croire que le secteur privé ne recherche que la crème étudiante et que le public se contente des restes. Ce qui est faux et ce qui ne tient pas compte des nombreux parents qui orientent leurs enfants vers le secteur public pour que ceux-ci soient en contact avec ce qu'ils appellent la vraie vie.

Le gouvernement se trouve face à une résolution du Parti Québécois qui réclame purement et simplement l'abolition des subventions au secteur privé. Il sera un jour moralement forcé de légiférer sur cette question. On ose croire qu'il disposera alors d'une documentation plus élaborée que le mémoire adressé par la Fédération des Commissions scolaires à ses membres.

Jean Vigneault,
La Tribune,
Sherbrooke.

LE TEMPS DES SUCRES

AU FIL DE LA PENSÉE

Les Etats-Unis tuent "Concorde"

Le célèbre supersonique anglo-français "Concorde" ne survivra pas parce qu'il rencontre l'hostilité de la haute technologie américaine. Une analyse parue sous la signature de François Dupuis dans une récente édition du "Nouvel Observateur", hebdomadaire parisien, l'explique clairement. Nous en reproduisons l'essentiel.

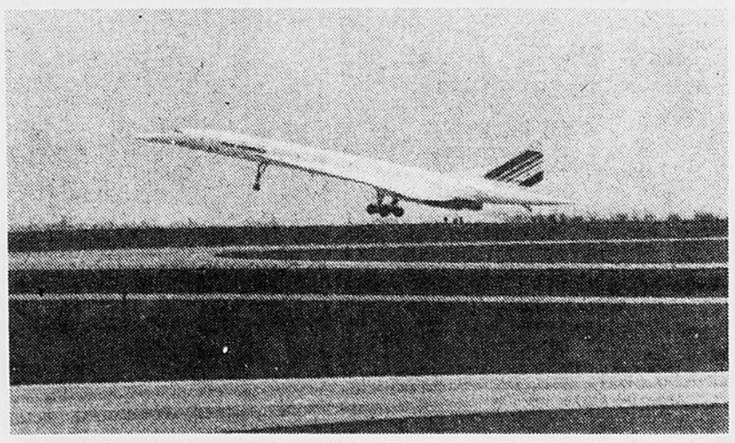

"Concorde" ne peut plus être sauvé. Il aurait fallu en vendre trois cents pour rentabiliser l'opération. Aux termes des accords franco-britanniques en vigueur, on en construira seize. Quand l'appareil numéro 16 sortira de son hangar, on pourra tirer le rideau sur une aventure qui restera le symbole de l'entrée de la France dans le club des grandes puissances technologiques. Aussi la fureur et les rodomontades apparaissent-elles grotesques quand on connaît l'enjeu du conflit qui nous oppose désormais aux Américains: les quatre "Concorde" achetés par Air France atteindraient leur seuil de rentabilité si New York leur était ouvert. C'est tout. Or New York, manifestement, n'a pas l'intention de s'ouvrir.

Question de décibels d'abord. Les autorités françaises et britanniques peuvent bien prétendre — ce qui est vrai — que "Concorde" ne fait pas plus de bruit qu'un "Boeing 707" qu'il en ferait encore beaucoup moins si on lui accordait les procedures d'approche et de décollage sollicitées par Air France et la British Airways, et que quatre atterrissages quotidiens du supersonique sur l'aéroport Kennedy passeraient inaperçus dans le brouhaha perpétré par les mille et quelques appareils qui s'y posent chaque jour. Rien n'y fait. Les riverains de l'aéroport Kennedy, qui depuis vingt ans se battent contre le bruit, ont fait de "Concorde" l'unique objet de leur ressentiment.

Que les autorités du Port de New York aient décidé lundi dernier d'ajourner leur décision ne change rien au problème. L'Amérique pouvait difficilement dire non à "Concorde" au moment où elle recevait James Callaghan, premier ministre britannique, et à trois jours des élections municipales en France. L'effet aurait été déplorable, et Valéry Giscard d'Estaing n'a pas manqué d'en avertir le président des Etats-Unis. On recule donc pour mieux sauter.

La France peut bien brandir la menace de représailles, chacun sait qu'elles seraient inefficaces. Le boycottage des produits américains? Mais l'éleveur français ne peut pas plus se passer du soja importé des Etats-Unis que les industriels du matériel de pointe fabriqué outre-Atlantique. Et, au petit jeu de boycottage, les Américains sont beaucoup plus forts que nous. Pour un kilo d'oranges californiennes délaissées par les ménagères françaises, combien de caisses de cognac vieilliraient dans les entrepôts de l'East Side? Alors quoi? Cesser d'assister les avions américains sur les aéroports de Paris et de Londres? Les syndicats de New York auraient tôt fait de nous renvoyer la balle pour le plus grand profit des concurrents étrangers.

Nous sommes coincés. Et les Américains le savent, qui s'amusent de notre méchante humeur. Ils ont pour eux leur bonne conscience. Et leur redoutable efficacité. Parce qu'ils ont réussi à contrer tous les programmes de pointe aéronautiques européens — depuis le "Comet" britannique, premier jet commercial en service dans le monde et interdit de séjour aux Etats-Unis, en passant par la "Caravelle" et en terminant par le "Concorde" — ils touchent aujourd'hui de fabuleux dividendes: 95% des gros avions de transport civil circulant dans le monde occidental affichent "made in U.S.A.".

C'est un monopole qu'ils ne sont pas près d'abandonner. D'ailleurs, ils n'ont jamais tolèré que l'Europe, et notamment la France, ait l'audace de leur lancer un défi technologique. Aux Etats-Unis, le Français est bien vu — mais seulement au cinéma, où il se contente généralement de se promener dans les rues du " gay Paris" avec un béret sur le tête et une baguette sous le bras. Mais, quand la France, rêve de grandeur — technique, économique ou politique — on a vite fait, là-bas, de le remettre à sa place. Le titre d'un article paru voilà quelques mois dans le "Los Angeles Times" en dit long sur cette mentalité: "Concorde, non. Camembert, oui." Tout un programme.

Inventaire des besoins et capacités des handicapés réalisé à Roberval

M. Alain Doré

par Jacques Girard

ROBERVAL — Le Service de recherche sur les handicapés du secteur Roberval, un PIL de l'ordre de $25,000, patronné par la Corporation des services aux handicapés de l'endroit fait présentement un recensement de ceux-ci et l'inventaire de leurs besoins et capacités.

Ce projet emploie huit personnes: une secrétaire-comptable et six recherchistes dirigés par le vice-président du PIL, M. Alain Doré. Ce groupe tentera du 8 mars au 30 juin prochains d'accomplir cette tâche qui s'inscrit dans les priorités du gouvernement péquiste, soit l'aide aux personnes défavorisées et âgées.

Selon M. Alain Doré, tous les membres du projet ont reçu une formation préliminaire sur les techniques d'approche de l'handicapé afin de permettre une relation de confiance entre l'organisme et la clientèle possible.

Mais le plus difficile, toujours selon le coordonnateur M. Alain Doré, est la lutte contre les préjugés de la population — souvent les parents des handicapés — de même que le manque et l'inaccessibilité de l'information à leur sujet.

Incluant les hôpitaux, le nombre d'handicapés représente 14% de la population du comté Roberval d'où l'importance d'un tel travail.

Ainsi, deux projets similaires, l'un à Alma et l'autre à Saint-Félicien, oeuvrent dans le même sens et profitent par des échanges de leur expérience respective.

A Roberval, d'insister M. Doré, la connaissance des besoins et des capacités des handicapés vise à favoriser leur insertion dans la société.

On espère que les afforts entrepris devraient permettre à d'autres projets de prendre la relève tout en sensibilisant la population à la cause des handicapés.

Mais ce que l'on souhaite le plus, de la part de l'handicapé, c'est la prise en main de son destin, qu'il cesse de s'apitoyer sur son sort et de toujours compter sur la présence des autres.

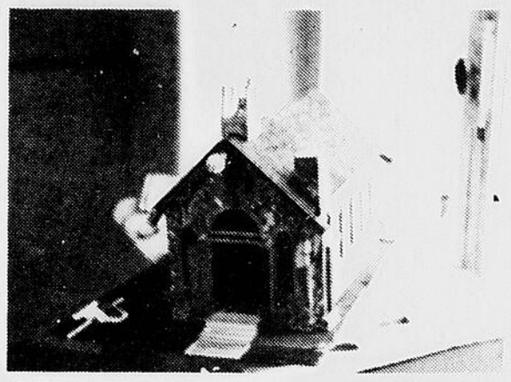

OEUVRE D'UN HANDICAPE — Cette photo représente le travail d'un handicapé où l'on constate certaines aptitudes.

ACTION — Les membres du projet en discussion.

Unité canadienne

Effort de rapprochement ressenti dans le pays

JONQUIERE — "La crainte est le commencement de la sagesse." C'est là une des conclusions qu'a tirées le député de Lapointe aux Communes, M. Gilles Marceau, de l'atelier Libéral "Vive le Canada", auquel il assistait, en fin de semaine, à Toronto.

Selon M. Marceau, le climat qui existait entre les deux grands groupes ethniques canadiens s'est transformé, et ceux-ci semblent maintenant disposés à un effort de rapprochement devant les problèmes de la nation. D'après lui, il revient aux autres provinces, tout autant qu'au Québec, de faire l'effort.

Dans cette ligne de pensée, le député a principalement dirigé son tir du côté de l'Ontario, exprimant l'avis qu'il revenait sans doute, plus qu'à toute autre, à cette province, d'augmenter son aide et sa collaboration, dans l'optique de l'unité canadienne.

Celui-ci basait son argumentation sur le rapport économique, publié au cours des derniers jours par le Parti québécois, selon lequel l'Ontario aurait le plus profité de la confédération.

L'un des éléments marquants de cette réunion, selon M. Marceau, s'est traduit par le respect intégral du bilinguisme à tous les paliers de délibérations.

"C'est la première fois, a-t-il déclaré, que j'assiste à une réunion nationale où le respect des deux langues n'est pas un principe, mais un fait."

Il semble par ailleurs au député que les discussions de la réunion de fin de semaine auront permis de faire ressortir certaines idées, dont le cheminement futur pourra sans doute servir des régions comme le Saguenay-Lac-St-Jean. Il ne faudra pas penser seulement aux grands centres, mais également aux régions, qui vivent de sérieux problèmes, a-t-on indiqué.

Dans une optique plus large, M. Marceau a retenu de l'atelier, que nous vivons dans une société nouvelle, où ont surgi de nouveaux problèmes. "Cette nouvelle société, a-t-il poursuivi, est maintenant dirigée non plus par une hiérarchie, mais un nombre croissant de factions, ou groupes puissants, qui cherchent à défendre leurs intérêts dans un climat souvent de confrontation, où l'Etat se voit réduit au rôle de bouc émissaire."

Face à cela, il importe, pour le député et pour les participants à l'atelier, de trouver des solutions permanentes aux problèmes et de "ne plus laisser à l'Etat le soin de planifier notre existence et d'imposer sa volonté à des pouvoirs très étendus de contrôle et d'intervention de plus en plus intolérables".

M. Marceau voit la possibilité d'atteindre cet objectif dans la recherche de nouveaux mécanismes et de nouvelles dispositions institutionnelles, qui viseraient le consensus parmi les principaux responsables de la prise de décision des secteurs privé et public. Il faudrait, à tout le moins, selon lui, diminuer les points de désaccord fondamentaux en trouvant des solutions pacifiques à nos conflits.

L'atelir Libéral de la fin de semaine réunissait quelque 500 participants et visait d'abord la recherche d'idées, qui pourraient servir à l'élaboration du prochain programme électoral du parti.

Le seul autre élu représentant la région à cette réunion était le ministre de l'Expansion économique régionale, et député de Lac-St-Jean, M. Marcel Lessard.

Une accréditation obtenue à CJMT

CHICOUTIMI — Le Conseil canadien des relations de travail a émis, le 22 mars dernier une ordonnance accréditant et désignant comme agent négociateur le Syndicat général des travailleurs en communications de CJMT-Télémedia, Chicoutimi.

La décision a été émise moins de deux mois après le dépôt de la requête en accréditation syndicale et la partie syndicale, tout en se disant heureuse de la décision, a fait part que d'autres travailleurs québécois en communications, tels ceux du réseau Radio-Mutuel, auraient besoin d'une décision aussi expéditive de la part du Conseil canadien des relations de travail.

L'unité de négociations de CJMT-Télémedia Chicoutimi, est composée de 22 membres et comprend en outre les chefs des départements d'information et de la technique, ceux que l'employeur contestaient dans ses requêtes auprès du Conseil canadien des relations de travail.

Dans un communiqué de presse émis hier, le Syndicat général des travailleurs en communications de CJMT-Télémedia, Chicoutimi, dit espérer entamer incessamment les pourparlers avec l'employeur pour la signature d'un premier contrat collectif de travail.

gf

406, RACINE EST,
CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501

soldes fin de mois

JEUDI, LE 31 MARS

Liquidation de marchandises désassorties ou légèrement défraîchies, mais constituant quand même de belles valeurs offertes souvent en bas du prix coûtant. Pas d'échange ou d'approbation. Surveillez les étiquettes jaunes et rouges: elles vous indiqueront des valeurs FDM.

EN VENTE DEMAIN SEULEMENT JUSQU'A 9h00 P.M.

Pas de commande par la poste ou par telephone

POUR HOMMES

2 TRENCHS, pour hommes, modèle avec ceinture et ouverture en arrière. Teinte: beige. Tailles: 2/46. — Prix sugg.: $60.00.
SPECIAL: $20.00

FOULARDS, 100% acrylique, assortiment de couleurs. — Prix sugg.: $8.00.
SPECIAL: $3.00

GILETS EN JERSEY, à manches longues, avec boutons et collet uni ou avec suède à l'avant. Tailles: 7/S, 7/M, 2/L, 1/XL. — Prix sugg.: $35.00 à $65.00.
SPECIAL: $15.00

LOT DE GILETS, à manches longues, chemisiers à manches longues et chemises sport à carreaux. Couleurs et grandeurs désassorties. — Prix sugg.: $15.00 à $30.00.
SPECIAL: $7.00

COUPE-VENT DOUBLES, pour hommes, modèle avec fermeture éclair et boutons-pression, poches sur le biais de chaque côté, 100% coton. Tailles: 1/34, 1/40, 1/42. — Prix sugg.: $50.00.
SPECIAL: $20.00

COUPE-VENT à la taille, avec cagoule, pour jeunes hommes, modèle avec boutons et poches sur le biais. 100% polyuréthane. Tailles: 1/34, 3/38, 2/40, 1/42. — Prix sugg.: $60.00.
SPECIAL: $20.00

PALETOTS en similicuir, pour jeunes hommes, modèle D.B. trench, avec ceinture et poches sur le biais. Teintes: bleu et noir. Tailles: 1/34, 2/36, 1/38, 1/40. Prix sugg.: $90.00.
SPECIAL: $35.00

CASQUE, en véritable mouton, pour hommes. Quantité: 1. — Prix sugg.: $25.00.
SPECIAL: $10.00

PALETOTS, en véritable peau de mouton, pour hommes, modèle à simple croisure. Couleur: naturel. Taille: 1/40. — Prix sugg.: $450.00.
SPECIAL: $200.00

2 COMPLETS, en velours côtelé, avec veste pour jeunes hommes, modèle à 2 boutons, très ajustés. 100% coton, teinte: vert saumon. Tailles: 1/38, 1/34. Prix sugg.: $130.00.
SPECIAL: $35.00

1 COMPLET, POUR HOMME, modèle à 3 boutons, 55% polyester et 45% laine. Taille: 42 short. Prix sugg.: $120.00.
SPECIAL: $25.00

1 VESTON SPORT, coordonné uni avec pantalon polyester et laine. Taille: 1/38. Prix sugg.: $175.00.
SPECIAL: $25.00

1 ENSEMBLE COORDONNE, veston sport et pantalon, veston 100% laine, pantalon térylène et laine modèle à 2 boutons. Taille: 1/38. — Prix sugg.: $200.00.
SPECIAL: $70.00

2 COUPE-VENT à carreaux, modèle avec fermeture éclair et cagoule, poches sur le biais à l'avant réversibles. Tailles: 1/34, 1/36. — Prix sugg.: $25.00.
SPECIAL: $7.00

2 CHAPEAUX SPORT à carreaux, modèle régulier. Tailles: 6 5/8 et 7 1/8. — Prix sugg.: $13.00.
SPECIAL: $2.00

LOT DE PANTALONS, polyester et rayon et polyester et laine. Tailles: 4/30, 5/32, 1/34, 1/36. — Prix sugg.: $21.00.
SPECIAL: $7.00

1 ENSEMBLE SPORT, coordonné à carreaux avec pantalon, modèle à 2 boutons, polyester et laine. Taille: 1/38. — Prix sugg.: $145.00.
SPECIAL: $15.00

LOT DE CRAVATES, à motifs, couleurs pâles, pour la saison, assortiment de couleurs. — Prix sugg.: $5.00.
SPECIAL: $1.00

ENSEMBLES tuques et foulards, 100% acrylique. — Prix sugg.: $10.95.
SPECIAL: $4.00

LOT DE COMPLETS, pour hommes, modèle à 2 boutons, polyester et laine ou 100% laine, de très belle qualité. Tailles: 1/36, 8/38, 1/40, 1/42, 3/44, 3/46. — Prix sugg.: $130.00 à $195.00.
SPECIAL: $50.00

CHAPEAUX EN LAPIN, pour jeunes hommes. — Prix sugg.: $40.00.
SPECIAL: $10.00

MAISON

TOILES DE PORTE, TRESSEES
Couleur: brun, grandeurs:

3-29" x 48"	$24.95
1-36" x 48"	$29.95
2-36" x 72"	$39.95
3-48" x 48"	$39.95
2-72" x 72"	$74.95
3-72" x 48"	$49.95

SPECIAL: ½

LOT DE GLANDS, pour attacher les tentures, couleurs et longueurs assorties. — Prix sugg.: $5.95 à $10.95.
SPECIAL: $2.00 la paire

9 COUVERTURES, pour lits doubles, 70" x 90", tissu polyester et viscose, couleurs assorties. — Prix sugg.: $14.95.
SPECIAL: $7.50

PAPIER COLLANT, "Mac-Tac", à motifs variés, largeur: 18". Prix sugg.: $0.98 la verge.
SPECIAL: 2 verges pour $1.00

TISSUS

UN LOT DE 300 VERGES de toutes sortes de tissus désassortis. Longeurs: 36" et 46".
SPECIAL: 3 verges $1.00

100 VERGES DE TRICOTI imprimé noir et blanc (second), longueur: 60".
SPECIAL: 4 verges pour $1.00

6 VERGES DE RATINE de coton imprimé, longueur: 54". — Rég.: $8.95
SPECIAL: $3.95 la verge

10 VERGES d'imitation de suède, couleur: sable, longueur: 45". — Rég.: $5.95.
SPECIAL: $2.98 la verge

25 VERGES d'imitation de suède réversible en deux couleurs, longueur: 45". — Rég.: $12.95.
SPECIAL: $5.98 la verge

20 VERGES de velours de coton et viscose, couleur: sable, longueur: 40". — Rég.: $7.95.
SPECIAL: $3.98 la verge

30 VERGES de suraline, pied-de-poule, longueur: 45". — Rég.: $6.95.
SPECIAL: $2.98 la verge

TWEED EN TRICOT polyester. Orange et vert pâle. Longueur: 60". — Rég.: $5.98.
SPECIAL: $2.98 la verge

100 VERGES de nylon brossé à larges rayures de pastel, longueur: 60".
SPECIAL: $3.98 la verge

60 VERGES de tricot imprimé en polyester, couleurs: pâles et foncées, longueur: 60". — Rég.: $5.95.
SPECIAL: $2.98 la verge

SPORT

2 MOTOS, Kawasaki, KE 125cc, 1975.
SPECIAL: $799.00

2 MOTOS, Kawasaki, KE 175cc, 1976.
SPECIAL: $999.00

2 MOTOS, Kawasaki, KE 125cc, 1976.
SPECIAL: $899.00

2 VESTES en cuirette, pour hommes, couleurs: 1 noir, 1 rouge, grandeur: 44. — Prix sugg.: $45.00.
SPECIAL: $19.99

8 VESTES DE CUIR, pour hommes, grandeurs: 5/42, 3/44. Couleurs: rouge, beige, noir. Prix sugg.: $75.00.
SPECIAL: $39.99

4 VESTES EN NYLON, marque Kawasaki, pour garçons, 2/12 ans, 2/14 ans. — Prix sugg.: $21.25.
SPECIAL: $9.99

POUR DAMES

SACS A MAIN, en cuir. — Rég.: $25.00 à $45.00.
SPECIAL: $14.99

FOULARDS, en polyester. Rég.: $3.00 à $12.00.
SPECIAL: $1.99

CEINTURES en cuir et en élastique. Rég.: $4.00 à $12.00.
SPECIAL: $1.99

BAS DE SKI DE FOND, couleurs assorties. Rég.: $7.50.
SPECIAL: $3.99 la paire

ENSEMBLES DE NUIT, couleurs et grandeurs assorties. — Rég.: $28.00 à $67.00.
SPECIAL: $10.99

ROBES D'HOTESSES, grandeurs assorties. — Rég.: $30.00 à $55.00.
SPECIAL: $10.99

ROBES DE CHAMBRE, grandeurs et couleurs assorties. — Rég.: $26.00 à $40.00.
SPECIAL: $9.99

LOT DE GILETS ET BLOUSES, pour dames, grandeurs et styles assortis.
SPECIAL: $5.00

LOT DE ROBES, pour dames.
SPECIAL: $10.00

FILLES ET GARCONS

2 CAR-COATS, pour garçons. Velours cordé, doublure piquée, couleurs: brun, navy. 1 grandeur: 1 an, 1 grandeur: 2 ans. — Prix sugg.: $30.00.
SPECIAL: $6.00

4 ENSEMBLES PANTALONS, pour fillettes, laine et nylon, couleurs: navy et beige. Grandeurs: 1/7 ans, 1/8 ans, 1/10 ans, 1/12 ans. — Prix sugg.: $45.00.
SPECIAL: $8.00

2 ENSEMBLES PANTALONS, ratine de velours, pour garçons, couleur: vert. Grandeurs: 3X ans, 5 ans. — Prix sugg.: $38.00.
SPECIAL: $8.00

3 ROBES-CULOTTES, corduroy, pour fillettes, couleur: brune, 1 grandeur: 7 ans, 1 grandeur: 8 ans, 1 grandeur 12. — Prix sugg.: $30.00.
SPECIAL: $6.00

2 ROBES POUR FILLETTES, manches longues, couleurs: vert, rouge, 1 grandeur: 7 ans, 1 grandeur: 12 ans. — Prix sugg.: $23.00.
SPECIAL: $6.00

CHAUSSURES

5 PAIRES DE SOULIERS, lacés, noirs, pour hommes. Marque Le Baron. 1/6½, 2/7, 2/9½. — Rég.: $31.00.
SPECIAL: $15.00

POUR DAMES, 25 paires, noirs et bruns, grandeurs désassorties.
SPECIAL: $9.94

UN LOT DE SOULIERS ET BOTTILLONS, pour hommes, Le Baron, grandeurs désassorties, tan.
SPECIAL: $4.94

gf gagnon FRERES

406, RUE RACINE EST. TEL.: 543-1501

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

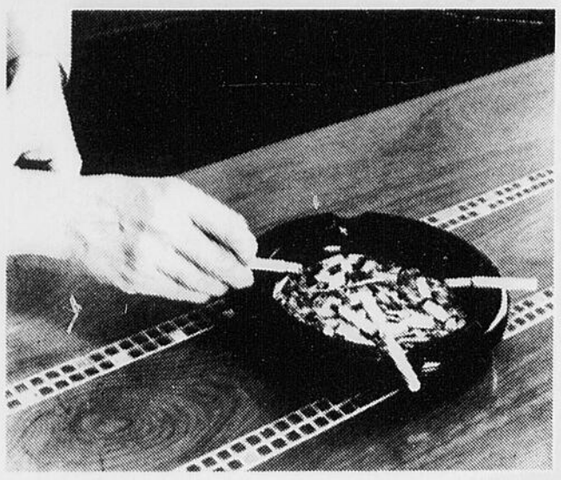

ET POURTANT ON CRIE CONTRE LA POLLUTION

La cigarette tue plus que l'automobile et que les accidents de travail. Et pourtant, c'est avec beaucoup de timidité qu'on mène des campagnes contre son abus. Durant une seule année, la consommation de la cigarette a été responsable du décès de 13,888 Canadiens (un décès à toutes les 38 minutes). C'est deux fois plus que le nombre total des victimes de la route et ça dépasse même le nombre total des décès provoqués par toutes les causes d'accidents réunis (11,474)... Et pourtant, lorsque les poussières de l'Alcan à Arvida sont responsables d'avoir détérioré la dentition de quelques vaches, on crie au scandale!...

50e ANNIVERSAIRE DE DOLBEAU

Le Comité d'organisation des fêtes du 50e anniversaire de la fondation de Dolbeau a dû trimer fort et multiplier les réunions pour mettre au point le programme des festivités et activités diverses qui se dérouleront du 1er avril au 5 septembre. Cette photo nous montre les membres de ce comité, qui a été formé le 2 février dernier par les groupements de la localité. On reconnaît, de gauche à droite (1ère rangée), assis: M. Benoît Tremblay, vice-président et publiciste; Mme Céline Muirhead, vice-présidente; M. Jean-René Moreau, président; Me Georges-Henri Bouchard, vice-président; (2e rangée), MM. Bernard Trépanier, Joseph-Albert Perron, Laurent Gosselin, Louis Coulombe, secrétaire, Joseph-Emile Fortin, Mme Thérèse Guay-Martel, et M. René Dessureault. N'apparaissent pas sur la photo, MM. Emilien Doucet, trésorier, et Jacquelin Légaré.

ILS N'ALLAIENT POURTANT PAS A CHICOUTIMI...

Le populaire artiste montréalais Claude Blanchard en a pardessus la tête des grèves d'enseignants et il a décidé d'envoyer ses deux enfants poursuivre leurs études aux Etats-Unis, durant les six prochaines années. Ce qui facilite les choses, c'est que Blanchard possède un pied-à-terre à Fort Lauderdale, en Floride, qu'il habitera avec son épouse évidemment et ses deux enfants. Malheureusement, la majorité des parents n'ont pas l'avantage de régler le problème causé par les grèves illégales mais toujours tolérées des troupes dirigées par Yvon Charbonneau.

NOUVELLE CIGARETTE

La compagnie de tabac Rock City Limitée lance actuellement sur le marché régional une nouvelle cigarette King Size Filtre qui s'adresse surtout aux fumeurs à la recherche d'une cigarette à faible teneur en goudron et en nicotine. Il s'agit de la Craven A "Special Mild" qui ne contient que 5 mg de goudron et de 0.4 mg de nicotine et qui se vend aussi en paquets de 20 et 25.

ECHANGES D'ETUDIANTS

Si vous avez entre 14 et 22 ans, vous pouvez participer au programme de voyages-échanges organisés par le gouvernement fédéral, par le truchement du Secrétariat d'Etat. Les frais de transport seront remboursés par le gouvernement fédéral, mais chaque voyageur devra s'attendre à payer une somme minime à titre de droit de participation. On espère pouvoir faire voyager près de 30,000 jeunes à travers le Canada, au cours de l'été prochain, en vertu de ce programme.

UN GARS DE DOLBEAU L'A FAIT VENIR

Jean Alfred, le premier noir élu à l'Assemblée nationale du Québec, est venu au Québec voilà sept ans à l'invitation d'un ami de Dolbeau. Aujourd'hui, Alfred est tellement intégré qu'il est devenu représentant du comté de Papineau.

L'ALCAN ET LE FRANCAIS

Les autorités de l'Alcan retiendront certainement l'observation que faisait Michel Vastel, du "Devoir", au lendemain de la dernière assemblée des actionnaires à Montréal. Avec raison, le journaliste montréalais s'étonne de constater que pas un mot de français n'est prononcé à cette brève réunion annuelle, quand on sait que plusieurs hautes autorités de cette multinationale, dont le président d'Aluminium du Canada, M. Paul Leman, parle très bien notre langue. "... Même M. Davis peut également s'exprimer tant bien que mal en français", a fait observer un membre de la direction. Il serait donc facile de prononcer quelques mots en français lors de cette assemblée annuelle. Encore faut-il faire observer qu'un système de traduction simultanée soit en opération à chacune de ces assemblées.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Centre féminin du Saguenay Inc. — Le Centre féminin du Saguenay Inc., 376, Price est, Chicoutimi, invite toutes les femmes en difficultés à s'adresser à 549-4343. Il y aura toujours quelqu'un pour vous aider, vous écouter et vous accueillir, au besoin. Le centre est ouvert 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Service communautaire — Un agent du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada sera à la disposition de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean à tous les jeudis, au centre local de service communautaire Saguenay-Nord, 222, rue St-Ephrem, Chicoutimi-Nord (ancienne église Saint-Luc). Tél.: 545-1575.

CHICOUTIMI — CLINIQUES

Département de santé communautaire — Le risque de contracter les maladies contagieuses étant plus grand en milieu scolaire, nous vous recommandons fortement d'augmenter la protection de votre enfant par des injections de rappel contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite. Les vaccins contre la rougeole et la rubéole sont aussi recommandés pour les enfants qui n'ont jamais été immunisés ou qui n'ont jamais fait ces maladies. Pour recevoir ces vaccins, nous vous invitons à prendre rendez-vous par téléphone, suivant le secteur de votre domicile. Lors de votre visite, n'oubliez pas d'apporter le carnet de santé.

Département de santé communautaire — Veuillez prendre note que les cliniques de radiographies pulmonaires, puériculture et vaccination aux voyageurs, se feront sur rendez-vous dans les secteurs Arvida, Chicoutimi, Jonquière et Port-Alfred. Pour toute information, veuillez communiquer avec le local le plus près de chez vous. Arvida: 548-4671; Chicoutimi: 543-0761; Jonquière: 547-9395; Port-Alfred: 544-1805.

En ce qui concerne Chicoutimi-Nord et autres paroisses: Laterrière: 1er jeudi du mois de 13h00 à 15h00; Falardeau: 1er jeudi du mois de 9h00 à 11h30; Saint-Honoré: 1er jeudi du mois de 13h00 à 15h00; Saint-Luc: 2e et 4e jeudis du mois de 13h00 à 15h30; Sainte-Claire: 3e jeudi du mois de 13h00 à 15h30.

VOS DROITS

Carte de crédit

Saviez-vous que la Loi de la protection du consommateur interdit à tout commerçant de vous faire parvenir une carte de crédit que vous n'avez pas demandée par écrit?

Si vous recevez une carte de crédit que vous n'avez pas demandée et que vous ne la désirez pas, coupez-la en deux et faites-la parvenir à l'Office de protection du consommateur avec votre nom et votre adresse. Le fait d'utiliser cette carte constitue votre acceptation de l'offre de la compagnie qui vous l'a expédiée.

Souvenez-vous que la possession de cartes de crédit incite le consommateur à effectuer des achats qu'il n'a peut-être pas les moyens de faire, avant d'accepter une carte de crédit. Pensez-y bien!

Pour plus d'informations, écrivez à:

L'Office de protection du consommateur,
800, Place d'Youville,
Québec.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

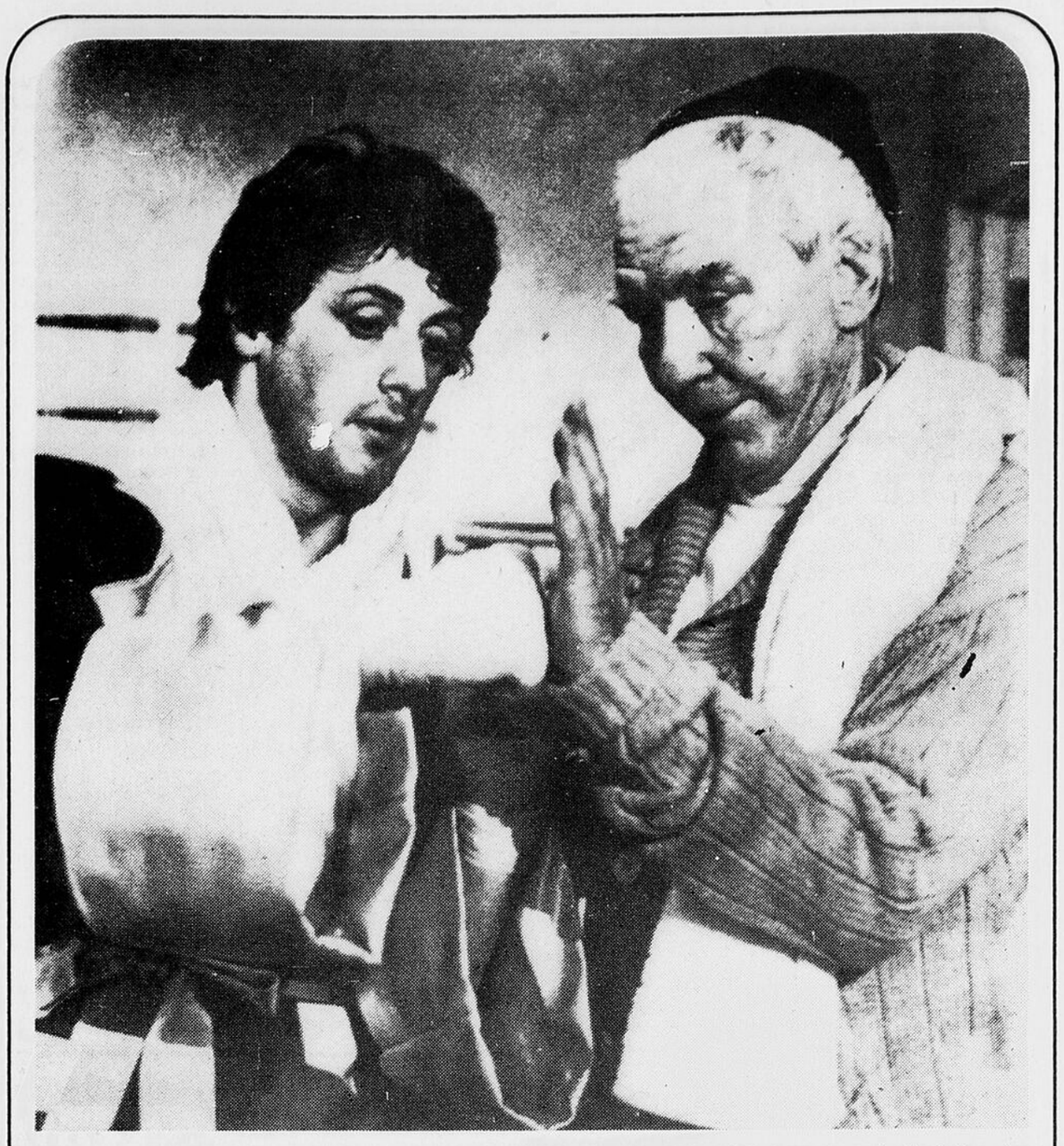

MEILLEUR FILM — "Rocky", de John Avildsen, a reçu les Oscars du meilleur film, de la meilleure mise en scène et du meilleur montage. L'auteur du scénario, Sylvester Stallone (à gauche), qui est aussi l'interprète principal dans le film, est un nouveau venu de 30 ans. On le voit ici dans une scène du film, en compagnie de Burgess Meredith. (Téléphoto PA)

Les oscars sont distribués

LOS ANGELES (Reuter, AFP) — Trois films américains se sont partagé onze des oscars à la 49ème cérémonie annuelle de l'Académie des arts et des sciences cinématographiques, lundi soir, à Los Angeles.

Oscars à Network pour le meilleur acteur (Peter Finch), la meilleure actrice (Faye Dunaway), le meilleur second rôle (Béatrice Straight) et le meilleur scénario (Paddy Chayevsky).

Réalisé par Sydney Lumet, le film est une satire de la télévision.

Peter Finch, qui y joue le rôle d'un présentateur, est le premier acteur à recevoir un oscar à titre posthume.

Il est décédé d'une crise cardiaque dans un hôtel de Los Angeles au mois de janvier, peu après avoir terminé le tournage du film. Son épouse Jamaïquaine Eletha, les larmes aux yeux, a reçu la statuette à sa place.

Seuls deux autres acteurs, Spencer Tracy et James Dean, avaient été proposés à titre posthume avant Peter Finch pour l'oscar du meilleur acteur mais aucun ne l'avait reçu.

Rocky, de John Avildsen, a reçu les oscars du meilleur film, de la meilleure mise en scène et du meilleur montage. Cette histoire d'un boxeur a été écrite par un nouveau venu de 30 ans, Sylvester Stallone, qui en est aussi l'interprète principal.

Boxeur d'un film, il s'est retrouvé lundi soir face à Muhamed Ali sur la scène du centre musical de Los Angeles. Les deux hommes ont simulé quelques échanges et Stallone a pris la fuite, ou du moins fait semblant.

All the President's Men a reçu quatre oscars: meilleur second rôle (Jason Robards), direction artistique, bande sonore et adaptation du livre consacré à l'affaire Watergate par Bob Woodward et Carl Bernstein.

Barbra Streisand, qui était en lice pour l'oscar de la meilleure actrice pour son rôle dans A Star is Born, a reçu celui de la meilleure chanson, Evergreen, avec Paul Williams qui en a écrit les paroles.

Les productions étrangères n'ont pas eu beaucoup de chance. On attendait Cousin Cousine pour le meilleur film étranger. C'est finalement une production franco-ivorienne, Noir et Blanc en Couleur, qui l'a emporté.

Voici donc le palmarès de cette 49ème cérémonie de remise des oscars:

Meilleur film: Rocky.

Meilleur acteur: Peter Finch (Network), à titre posthume.

Meilleur metteur en scène: John Avildsen (Rocky).

Meilleure actrice: Faye Dunaway (Network).

MEILLEURE ACTRICE — Faye Dunaway est représentée ici dans une scène tirée du film "Network", qui lui a valu l'Oscar de la meilleur actrice. (Téléphoto PA)

MEILLEURE CHANSON — Barbra Streisand a remporté l'Oscar de la meilleure chanson originale avec "Evergreen", du film "A Star is Born", musique d'elle-même et paroles de Paul Williams. (Téléphoto PA)

Meilleure second rôle masculin: Jason Robards (All the President's Men).

Meilleur second rôle féminin: Béatrice Straight (Network).

Meilleur étranger: Noir et Blanc en Couleur, de Jean-Jacques Arnaud (Côte-d'Ivoire).

Meilleur scénario original, directement écrit pour l'écran; Paddy Chayevsky (Network).

Meilleure direction artistique: All the President's Men (direction artistique); (George Jenkins, décoration); (Georges Gaine).

Meilleure prise de vue: Bound for Glory (Haskell Wexler).

Meilleurs costumes: Casanova (Andilo Donati).

Meilleur montage: Rocky (Richard Halsy et Scott Conrad).

Meilleur scénario adapté pour le cinéma: All the President's Men (William Goldman).

Meilleure prise de son: All the President's Men (Arthur Piantodosi, les Fresholtz, Dick Alexander et Jim Webb).

Meilleur documentaire de long métrage: Harlan County USA, de Barbara Kapplan.

Meilleur documentaire de court métrage: Number Our Days, de Lynne Littman.

Meilleure adaptation musicale: Bound for Glory (Leonard Roseman).

Meilleure écriture musicale: The Omen (Jerry Goldsmith).

Meilleure chanson originale: Evergreen, du film A Star is Born, musique de Barbra Streisand, paroles de Paul Williams.

Meilleur court métrage (animation): Leisure, de Zuanne Baker.

Meilleur court métrage: In the Region of Ice, d'Andre Guttfreund et Peter Werner.

Meilleurs effets spéciaux: King Kong, de Dino de Laurentis, et Logan's Run, d'Ernest Lazlo.

MEILLEUR ACTEUR — Mme Eletha Finch (à gauche) est embrassée ici par l'actrice norvégienne Liv Ullmann, au moment où elle recevait, les larmes aux yeux, la statuette accordée à titre posthume à son époux Peter Finch, qui a mérité l'Oscar du meilleur acteur dans Network. (Téléphoto PA)

Vie politique

Jérôme Choquette tire sa révérence

par Norman Delisle

OUTREMONT (PC) — Le chef du Parti national populaire — PNP — M. Jérôme Choquette, se retire de la vie politique.

C'est ce qu'il a annoncé mardi dans une brève déclaration transmise à la presse par un de ses assistants.

Selon M. Choquette, "il est devenu évident que je n'ai pas reçu une adhésion suffisante pour m'encourager à poursuivre un travail qui me semblait nécessaire pour que le Québec surmonte ses problèmes et ses contradictions".

Deux indices lui ont permis de déceler ce manque d'appui populaire accordé au PNP, a affirmé M. Choquette: les résultats de l'élection générale de 1976 et les résultats dans le comté d'Outremont, où M. Choquette était le porte-étendard de son parti.

M. Choquette a terminé au troisième rang dans Outremont, loin derrière le libéral vainqueur, M. André Raynauld, et le candidat péquiste.

A travers tout le Québec, le parti de M. Choquette n'a recueilli que 31,043 voix, soit moins de un pour cent des suffrages.

Plus de 60 pour cent de ces suffrages furent obtenus par M. Fabien Roy, député de Beauce sud et seul candidat élu du PNP.

Inutile

"Tout homme politique, lorsqu'il se rend compte que son action est inutile et incomprise, doit savoir se retirer et laisser sa place aux autres, poursuit M. Choquette dans sa brève déclaration. Je quitte donc la vie publique, et je remercie du fond du coeur tous ceux qui m'ont suivi et ont travaillé avec moi."

Quant au bilan de son aventure avec le Parti national populaire, M. Choquette le résume ainsi: "J'ai tenté, au meilleur de mes capacités, de servir le Québec et de lui offrir une alternative remplie de promesses et d'avenir, devant les difficultés et les dangers des temps présents."

M. Choquette poursuivra désormais sa carrière d'avocat à Montréal, une carrière qu'il avait suspendue en 1966 lors de son entrée sur la scène politique.

Carrière

C'est en effet le 5 juin 1966 que M. Jérôme Choquette fut élu pour la première fois député d'Outremont à l'Assemblée nationale, sous les couleurs du Parti libéral.

Il fut réélu le 29 avril 1970, alors que son parti, dirigé par M. Robert Bourassa, était appelé à former le gouvernement du Québec.

Le nouveau premier ministre confia immédiatement le ministère de la Justice au député d'Outremont. A peine cinq mois après l'accession des libéraux au pouvoir, le Québec était plongé dans la pire crise de son histoire, celle d'octobre 1970, dans laquelle M. Choquette allait jouer un rôle de premier plan.

Cette crise était marquée par l'exécution d'un ministre, M. Pierre Laporte, et par l'arrestation de plus de 500 Québécois sans que des accusations ne soient portées contre eux.

M. Choquette était réélu dans Outremont le 29 octobre 1973, toujours sous les couleurs libérales.

A titre de ministre de la Justice, il a parrainé plusieurs lois importantes à caractère social. On dénombre la Loi des petites créances et la Loi de l'aide juridique.

Le 31 juillet 1975, M. Choquette se voyait confier le portefeuille de l'Education lors d'un remaniement ministériel d'envergure du cabinet Bourassa.

Le défi était de taille puisque M. Choquette devait voir à l'application de la loi 22 dans les écoles. Cette loi contestée prétendait faire du français la langue officielle au Québec.

Deux mois plus tard, le ministre de l'Education démissionnait avec fracas et du cabinet et du Parti libéral, à cause de divergences profondes sur l'application de la loi 22. Il demeurait néanmoins député indépendant d'Outremont à l'Assemblée nationale.

Avec son collègue de Beauce sud, M. Fabien Roy, un créditiste dissident, M. Choquette devait fonder en décembre 1975 le Parti national populaire. Ce parti devait connaître les succès relatifs que l'on sait à l'élection du 15 novembre 1976.

M. Roy

De son côté, le député de Beauce sud, M. Fabien Roy, a confirmé la démission de M. Choquette.

M. Roy avait été prévenu la veille des intentions de son chef. La priorité du député de Beauce sud sera de réunir le conseil d'administration du PNP dans les plus brefs délais afin d'envisager l'avenir de cette formation politique.

Jérôme Choquette

Sept-Iles réclame une réunion d'urgence avec le premier ministre

SEPT-ILES (PC) — Le conseil municipal de Sept-Iles réclame une réunion d'urgence avec le premier ministre René Lévesque pour vérifier le bien-fondé des rumeurs selon lesquelles le gouvernement envisagerait une centralisation de plusieurs services gouvernementaux à Baie-Comeau et Hauterive, au détriment de Sept-Iles.

Les membres du conseil ont décidé à l'unanimité, lundi soir, qu'il fallait "aller frapper plus haut", après que le maire Jean-Marc Dion eut lu une seconde lettre à ce sujet adressée au député de Saguenay et ministre des Approvisionnements, M. Lucien Lessard.

M. Dion a justifié le dépot public de cette lettre par le fait qu'il n'a encore reçu aucune réponse ni même d'accusé de réception à une première lettre adressée au ministre Lessard le 8 mars dernier et dont le contenu n'a pas été divulgué.

Dans la seconde missive, le maire de Sept-Iles demande au ministre s'il est exact, comme le veut la rumeur, que le gouvernement songe à déménager vers Baie-Comeau et Hauterive les services de la direction générale de la Main-d'oeuvre, du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, de Communication-Québec et de l'Office de planification et de développement (OPDQ).

Partage

M. Dion affirme qu'une solution de partage s'impose sur la Côte-Nord et exprime l'espoir que le ministre saura restreindre certaines aspirations et donner aux deux pôles les services provinciaux auxquels ils sont en droit de s'attendre.

Un éventuel déménagement de ces services gouvernementaux de Sept-Iles à Baie-Comeau pourrait raviver de vieilles querelles de clocher entre ces deux villes, distantes de quelque 150 milles.

Il y a quelques années, le gouvernement libéral avait calmé les esprits en prônant la création d'une capitale administrative bicéphale.

Production réduite

THETFORD-MINES (PC) — Seulement 150 des quelque 500 employés de la compagnie Produits Bellevue, de Thetford-Mines, pourront être rappelés au travail. Au surcroît, la période intensive de production ne durera que trois à quatre mois cette année.

C'est ce qu'a révélé M. Conrad Lessard, président et directeur général de cette entreprise qui vient d'être relancée par le gouvernement québécois.

Selon M. Lessard, cette situation est attribuable au fait que la compagnie a encore un inventaire important de modèles 1976, soit 675 tentes-roulottes, 375 roulottes et 40 maisons mobiles.

En outre, la relance de l'entreprise survient à un moment où ses concurrents ont déjà pris une part importante du marché.

M. Lessard, a indiqué que la compagnie n'envisageait pas de construire de roulottes de voyage de modèles 1977. Elle projette de fabriquer des tentes-roulottes jusqu'en juin et des maisons mobiles jusqu'à la fin de novembre prochain.

Pour le moment, une dizaine d'ouvrier ont été rappelés à l'usine.

La Croix-Rouge agit en votre nom

Provigain dans le sac

SUPER gain

MOUTARDE

SCHWARTZ - JARRE 16 OZ

41¢

SUPER gain

TISSUS DE TOILETTE

MODERNE - PQT. 4 ROULEAUX

89¢

SUPER gain

ESSUIE-TOUT

BOUTIQUE - IMPRIME-PQT. 2 ROUL.

89¢

Liqueur Kist BOUTEILLE 26 ONCES	.31	**Biscuits "Goglu"** LIDO -BOITE 28 ONCES	1.05	**Sirop Doré** GAUVIN - FORMAT 52 ONCES	1.26	**Sacs Baggies** JUMBO -BOITE DE 20's	.75
Bonbons à la Guimauve "DARE" -CELLO 10 ONCES	.85	**Biscuits Soda Salés** CHRISTIE -BOITE 16 ONCES	.65	**Café Maxwell-House** INSTANTANE -JARRE 10 ONCES	3.97	**Détergent "Mir"** LIQUIDE -PQT.JUMELE 2 x 24 OZ	1.10
Carré Feuilleté GATEAUX VACHON - BOITE 6	.99	**Fromage Cheez-Whiz** KRAFT -JARRE 32 ONCES	2.46	**Blé Soufflé** PETER PAN -SAC 14 ONCES	.58	**Lames de Rasoir** SCHICK 7 LAMES INJECTEUR	1.21
		Margarine Molle THIBEAULT - 1 LIVRE	.77	**Pois Verts** LE SIEUR -BOITE 10 ONCES	.41	**Nettoyeur Efferdent** POUR DENTIERS -BOITE 32 ENV.	.78
		Thé Red-Rose BOITE ECONOMIQUE DE 100 SACS	1.20	**Fèves au Lard** CLARCK -BOITE 19 ONCES	.43	**Rasoir Trac II** GILLETTE -PQT. de 2	.47
		Beurre d'Arachides SCHWARTZ - JARRE 16 ONCES	.83	**Dattes Jaffa** BOITE 16 ONCES	1.01	**Déodorant "Ban"** FORMAT BILLE 1.5 ONCES	1.16
		Confiture de Fraises VACHON - JARRE 24 ONCES	1.14	**Gâteau des Anges** BETTY CROCKER -BOITE 16 OZ	.99	**Nourriture pour Chats** DR. BALLARD -FORMAT 12 OZ	.75

Collectionnez la série complète de...

Je choisis bien...
CETTE SEMAINE DEMANDEZ VOTRE LIVRET
"LE LAIT ET LE FROMAGE"

provigain

on ne s'appelle pas

SUPER gain

TOMATES
DE CHOIX - PROVIGO-BTE. 28 OZ
49¢

SUPER gain

POIS VERTS
IDEAL - CHOIX - NO. 4 - BTE.19 OZ
37¢

SUPER gain

SOUPE "LIPTON"
POULET NOUILLES - BTE. 2 ENV.
39¢

chez provigain

LA FORCE DE PROVIGO AU SERVICE DE PROVIGAIN

MARGARINE
MOLLE-PROVIGO-1 LB
64¢

Biscuits à la Gelée PROVIGO - FORMAT 1 LB	.81
Cocktail de Fruits PROVIGO - BOITE 28 ONCES	.70
Pêches en Demies PROVIGO - BOITE 28 ONCES	.63
Maïs en Grains PROVIGO - BOITE 12 ONCES	.38
Mélanges à Gâteaux PROVIGO - BOITE 19 ONCES	.57
Céréales Corn-Flakes PROVIGO - BOITE 16 ONCES	.67

VEAU DE LAIT FRAIS DU PRINTEMPS !

FESSE DE VEAU DE LAIT FRAIS

DEMIE FESSE
GIGOT ENLEVE - LA LIVRE
89¢

COUPE DU CENTRE
LA LIVRE
$1.19

Steak Ronde de Veau
FRAIS - LA LIVRE
$1.39

Côtelettes de Veau FRAIS DU PRINTEMPS LA LIVRE **1.29**

Veau Haché FRAIS - LA LIVRE	.89	**Foie de Veau** FRAIS - LA LIVRE	1.99	**Riz de Veau** BOITE 12 ONCES	1.99
Cervelles de Veau BOITE 16 ONCES	.39	**Coeurs de Veau** FRAIS - LA LIVRE	.69	**Langues de Veau** FRAICHES - LA LIVRE	.89

Une offre exclusive de Provigain...

Napperons
LAMINES - LAVABLES
GRANDEUR 11" x 16¼"
MODELES ASSORTIS
A VOTRE CHOIX-CHACUN
89¢

fruits et légumes

BANANES "CHIQUITA" ou "DOLE"
IMPORTEES
LA LIVRE
23¢

Céleri Frais CALIFORNIE-GROSSEUR 24 - LE PIED	.55	**Champignons Frais** CULTURE DU QUEBEC-BTE. ½ LB	.79
Oranges à Jus FLORIDE-CELLO 5 LIVRES	1.15	**Concombres Frais** SANS PEPIN-GROSSEUR 12-CHAQUE	.59

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 28 MARS AU 2 AVRIL 1977.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHE.

provigain pour rien

QUÉBEC EN BREF

Irénée Pelletier

Jacques-Yvan Morin

Morin précise

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, n'a pas donné instruction aux commissions scolaires de remplacer le drapeau canadien par le drapeau officiel du Québec dans les écoles de la province.

Commentant les propos tenus la veille par le député libéral de Sherbrooke aux Communes, M. Irénée Pelletier, un porte-parole du bureau de M. Morin a déclaré, mardi, que ce dernier n'avait fait qu'insister sur l'application d'une directive datant du 15 juin 1972.

Cette directive, qui s'appuie sur un arrêté en conseil adopté le 17 juin 1969, stipule que le drapeau du Québec doit être arboré sur toutes les écoles et qu'il doit avoir la préséance lorsqu'il y a deux ou plusieurs drapeaux.

L'Allier opterait pour l'indépendance

QUEBEC (PC) — Si l'ancien ministre dans le Cabinet Bourassa, M. Jean-Paul L'Allier, avait à choisir un jour entre les dangers de l'assimilation et ceux inhérents à l'indépendance du Québec, il opterait pour la souveraineté.

C'est ce qu'il a déclaré, lundi soir, devant les membres de la Chambre de commerce et de l'industrie du Grand-Beauport.

La Presse Canadienne avait par inadvertance fait dire le contraire à M. L'Allier dans un compte rendu de sa causerie, mardi.

Pour l'instant, l'ex-ministre libéral examine les différentes thèses pour l'avenir du Canada mais il souhaite ardemment une modification de la constitution de façon à accorder plus de pouvoirs aux provinces et, à ce propos, il fait plus confiance à M. John Turner qu'au premier ministre Trudeau.

Tremblay

MONTREAL (PC) — Le Québec doit se livrer à une nouvelle révolution tranquille, semblable à celle qu'il a connue dans les années 60.

Cette fois-ci, cette révolution doit toutefois s'appliquer aux investissements productifs plutôt qu'aux réformes sociales.

C'est ce qu'écrit le ministre québécois de l'Industrie, M. Rodrigue Tremblay, dans la préface de la nouvelle édition de "l'Indépendance économique du Canada français" d'Errol Bouchette.

M. Tremblay y admet que les réformes sociales sont coûteuses mais qu'il est "encore plus compliqué" de modifier une politique économique.

Le ministre, qui a rédigé cette préface le printemps dernier, alors qu'il était président du département d'économie de l'Université de Montréal, y affirme que le défi économique que doit relever le Québec doit s'inscrire dans une expansion des investissements industriels et une meilleure intégration des industries actuelles à la société québécoise.

Fermeture d'écoles

QUEBEC (PC) — La Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) devra de nouveau envisager la fermeture de quelques écoles élémentaires pour la prochaine année scolaire à moins de recevoir une aide spéciale du ministère de l'Education.

C'est ce qu'a révélé le directeur général de la CECQ, M. Fernand Paradis, lundi, lors de l'assemblée des commissaires.

"En décembre 1975, nous avons demandé l'aide financière du ministère et celui-ci nous l'a refusée. Si on nous fait un autre refus, il faudra envisager la fermeture d'écoles pour septembre 1977", a déclaré M. Paradis.

Le ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, a accepté de rencontrer les dirigeants de la CECQ pour étudier cette question mais la date de cette réunion n'a pas encore été fixée.

Construction

MONTREAL (PC) — Les entrepreneurs en construction du Québec ont reçu instruction de continuer à retenir les augmentations de salaires accordées par contrat, en décembre dernier, malgré que le gouvernement provincial ait aboli, au début du présent mois, sa Régie de lutte contre l'inflation.

"Nous ne savons pas encore si les employeurs sont toujours soumis à la législation fédérale", de dire Robert Huth, directeur général de l'Association des constructeurs de Montréal et de la province de Québec.

En janvier dernier, la Regie provinciale de lutte contre l'inflation avait jugé excessives les augmentations accordées.

Le gouvernement provincial a par ailleurs affirmé que les entrepreneurs pouvaient verser ces hausses sans crainte de contrevenir aux lois.

Optimisme face à l'exportation

MONTREAL (PC) — Parmi les 138 sociétés d'exportation interrogées à ce sujet, le mois dernier, 65 pour cent ont déclaré qu'elles anticipaient un chiffre d'affaires supérieur en 1977.

A l'Association canadienne des exportateurs, elles ont expliqué pour la plupart que la demande du marché étranger s'était accrue et que, de leur côté, elles avaient déployé de plus grands efforts.

Les meilleures perspectives, selon elles, semblent se trouver du côté des Etats-Unis, suivis de l'Amérique latine.

Pour ce qui est de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Australasie, la hausse du coût de la main-d'oeuvre et la concurrence plus forte provoqueront une baisse, croit-on.

Les compagnies qui ont répondu au questionnaire représentent tous les secteurs de l'industrie, sauf celui de l'automobile.

Nouveau commandant

QUEBEC (PC) — Le quartier général de la Défense vient d'annoncer la promotion du colonel J.-Alyre Doucet au grade de brigadier général et sa nomination au poste de commandant du 5ème groupement de combat et de la base des forces canadiennes de Valcartier.

Age de 47 ans et originaire de Robertville, au Nouveau-Brunswick, le nouveau commandant succède au brigadier général Ronald Michaud, qui est muté au quartier général de la Défense nationale à Ottawa.

La cérémonie de passation du commandement aura lieu, vendredi.

VENTE AVANT PÂQUES

Jeudi, vendredi, samedi, 31 mars—2 avril

Pour leurs tenues de Pâques, amenez vos hommes chez Zellers... Ils seront fiers de leurs vêtements et des économies ! Nous nous réservons le droit de limiter les quantités !

Création de Oleg Cassini !

Chemises à manches longues en tissu à carreaux

SE COMPARE À $15 !

6.94 CHAQUE

Dessinées par Oleg Cassini... l'élite du monde de la mode ! Chemises à collet régulier et manches longues, avec quelques retouches extra par le maître lui-même. Pas de repassage, lavable à la machine, 65% polyester/35% coton dans les tissus carreautés variés. Grs: P.M.G.XG.

Souliers sport en nylon Pour hommes et garçons

Pour l'exercice, des souliers confortables faits d'un corps de nylon bleu marine ou rouge avec capuchon et contrefort de suède, parure de deux raies de course. Semelle en caoutchouc tricolore.

Point. garçons 1-6

6.94 LA PAIRE

Point. hommes 7-10

7.94 LA PAIRE

Épargnez 27%

La belle apparence du cuir

Ord. 19.97

14.44

Un coton enduit de polyuréthane souple et essuyable, sur trame de nylon.
A. Blouson fermé sous une glissière, avec 4 poches. Panneaux et empiècement devant et derrière. Brun moyen ou beige. Grs. pour hommes: P.M.G.XG.
B. Modèle coupe-vent avec glissière et bande de tricot à la taille et aux poignets. Panneaux donnant de l'ampleur. Noir, bourgogne ou tan. 36-44.

Les bénéfices d'un achat spécial !

Vestes en denim pour garçons

Des surpiqûres contrastantes donnent du caractère à ces vestes en denim de coton pur lavable, qui résisteront aux jeux des jeunes! Coupe western boutonnée à l'avant, avec deux poches également boutonnées. Grs: 8-16.

Prix de veille de pâques veste ou jean

3.74 CH.

En denim, pour garçons

Coupés dans ce même tissu résistant, ces jeans western ont aussi des surpiqûres contrastantes, 5 poches, des passants, une braguette à glissière et des jambes évasées. Gr. 8-16.

Zellers

PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

CHARGEX
master charge

Jacques Parizeau

Baisse spectaculaire des crédits du Conseil exécutif

QUEBEC (PC) — Les crédits du Conseil exécutif accusent une baisse spectaculaire de 43.6 pour cent, une réduction provenant de transferts de fonds et du fait qu'on ne prévoit pas d'élections cette année.

Les crédits consacrés au développement régional, jusqu'ici regroupés à l'Office de planification et de développement du Québec, sont transférés aux ministères impliqués, de sorte que les crédits de l'OPDQ baissent de $53.2 millions à $22.5 millions.

A la Fonction publique, l'augmentation de 14 p.c. des crédits est causée principalement par le paiement des avantages sociaux aux employés des secteurs public et parapublic.

La Sûreté du Québec coûtera $135.2 millions au Trésor public, ce qui représente 41 pour cent des crédits du ministère de la Justice. La masse salariale des 4,300 policiers et des 1,056 autres fonctionnaires de la SQ représente une somme de $107.5 millions.

Le budget du Conseil du Trésor est augmenté de $842,000 par suite de la mise sur pied d'une direction s'occupant des politiques salariales.

Le gouvernement prévoit la rénovation partielle des édifices de la Colline parlementaire, le réaménagement des bureaux régionaux de différents ministères et la construction d'un poste de la SQ à Québec. Des crédits en ce sens ont été accordés au ministère des Travaux publics.

Les crédits de la mission gouvernementale et administrative représentent près du cinquième des crédits totaux et s'élèvent à $2.3 milliards, ce qui représente une augmentation de 9.4 pour cent.

Le secteur de la gestion municipale accuse une baisse de 3 pour cent provenant d'une diminution de $6.5 millions au programme d'aide administrative et financière en milieu municipal. Cette réduction est plus que compensée cependant par une augmentation de $31.6 millions au programme d'aide à la réalisation d'aqueducs et d'égouts.

Les services de protection de l'Environnement pourront augmenter de 599 à 673 le nombre d'hommes-années constituant leur personnel, soit une augmentation de 12.4 pour cent des effectifs. Les crédits passeront donc de $18.4 millions à $20,553.6, une hausse de 11.7 pour cent.

La province doublera presque son programme de promotion touristique à l'étranger et les crédits de ce programme passeront à $1.2 million.

Les crédits du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche augmentent de 12.5 pour cent y compris une addition de $6 millions destinés à la création d'emplois au sein des parcs et des établissements récréatifs.

Par ailleurs, l'augmentation de 21 pour cent des crédits de l'Immigration provient de la prise en charge des centres d'orientation et de formation des immigrants de Sherbrooke, de Hull et de Chicoutimi. Les deux tiers des crédits du ministère serviront à l'intégration des immigrants à la communauté francophone du Québec.

Au ministère des Transports, le programme de construction d'autoroutes a été réduit de $56 millions tandis que celui d'entretien du réseau routier, qui entre dans le programme de création d'emplois, augmente de $11.3 millions.

Près du quart des crédits du ministère des Transports sont consacrés à l'aide aux commissions scolaires et aux communautés urbaines pour le transport en commun.

Augmentation des dépenses ralentie à l'Education

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a décidé de ralentir considérablement l'augmentation de ses dépenses dans le secteur de l'éducation et des affaires culturelles.

C'est ce qui ressort de l'exposé des crédits budgétaires 1977-78 déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Dans ce secteur, les dépenses prévues atteindront $3.7 milliards, soit près du tiers de l'ensemble des crédits budgétaires, mais leur taux d'augmentation ne sera que de 10.1 pour cent, comparativement au taux d'augmentation de 30.5 pour cent de l'exercice financier 1976-77 sur l'exercice précédent.

C'est dans le secteur de l'éducation proprement dit que le ralentissement est le plus important, l'augmentation n'était que de 9.4 pour cent par rapport à 32.7 pour cent en 1976-77, et cela, en dépit de l'augmentation de la masse salariale.

La compression des dépenses dans le secteur de l'éducation, aura tout de même permis au gouvernement de libérer des sommes de quelque $6.6 millions destinées à ses priorités nouvelles, telles l'amélioration de l'enseignement du français, de l'histoire et de la géographie.

Elémentaire et secondaire

C'est le programme d'enseignement élémentaire et secondaire qui accaparera la part du lion des dépenses dans le secteur de l'éducation, soit plus de $2 milliards ou 58 pour cent du budget total.

L'augmentation n'est que de 4.3 pour cent alors qu'elle est de 19.3 pour cent au collégial, de 22.2 pour cent au niveau collégial et de 8.4 pour cent dans le secteur de l'enseignement privé.

Le ministère des Affaires culturelles, avec une augmentation d'effectifs de 10.5 pour cent, obtiendra, au cours du prochain exercice, $59.1 millions soit une augmentation de 30 pour cent.

Ces crédits comprennent certaines sommes allouées aux nouvelles priorités telles le développement des bibliothèques publiques hors des grands centres.

De son côté, Radio-Québec disposera d'un budget de quelque $17.9 millions inclus dans le budget de $78 millions du ministère des Communications.

Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports disposera de $54 millions, soit une augmentation de 33 pour cent sur le dernier exercice, cette augmentation étant causée par la subvention d'équilibre de $10 millions consentie à la Régie des installations olympiques.

Le tiers des crédits va aux Affaires sociales

QUEBEC (PC) — Comme depuis plusieurs années, le gros des dépenses du gouvernement du Québec pour 1977-78 sera consacré au ministère des Affaires sociales qui, à lui seul, reçoit environ le tiers des crédits budgétaires.

Dans le livre des crédits pour le prochain exercice financier, déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, les différents programmes reliés à la santé et au bien-être social des Québécois coûteront la somme de $3.7 milliards, soit une hausse de sept pour cent sur 1976-77.

De ce montant global, le secteur du recouvrement de la santé en prend la moitié, $1.8 milliard, et les régimes de compensation du revenu $861.2 millions.

Des dépenses de $679.5 millions sont prévues par ailleurs au chapitre de la réadaptation sociale, divisée en quatre programmes visant principalement à financer les centres de service sociaux et à subvenir au fonctionnement d'institutions de réadaptation et d'hébergement d'enfants et d'adultes.

La santé

Les coûts des soins spécialisés et ultra-spécialisés s'élèvent à $1.4 milliard, soit sensiblement les mêmes que prévus pour 1976-77; les soins prolongés engloberont $304 millions et l'équipement des services de santé entraînera des déboursés de l'ordre de $101 millions.

Une subvention de $60 millions sera versée à la Régie de l'assurance-maladie pour lui permettre de rencontrer ses obligations par suite du changement apporté au mode de financement des programmes à frais partagés.

Des priorités

Au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre Lévesque avait engagé son parti à mettre sur pied des programmes "urgents et prioritaires" dans le domaine de la santé, lesquels occasionnaient des dépenses supplémentaires de $40 millions, dont $2 millions pour 4,000 nouvelles places en garderies pour enfants.

Les priorités préconisées par M. Lévesque pendant la campagne électorale et qui seront réalisées dans les mois qui viennent sont les suivantes:

— extension de la gratuité des soins dentaires aux enfants de 10 et 11 ans, $8 millions;

— fourniture gratuite des prothèses et orthèses aux sourds et aveugles, $2 millions;

— élargissement de la gratuité des médicaments aux personnes âgées, $3 millions;

— développement des soins à domicile, $3.5 millions;

— développement des soins aux malades chroniques, $3 millions;

— ouverture de centres d'hébergement et de centres de jour pour personnes âgées: aide aux municipalités pour la fluoration de l'eau et développement des soins hospitaliers, $18.6 millions.

$61 millions pour les producteurs agricoles

QUEBEC (PC) — Le gouvernement québécois consacrera au cours du prochain exercice financier plus de $61 millions en soutien financier direct aux producteurs agricoles.

Ainsi, l'Office de crédit agricole disposera de plus de $42 millions, la Régie de l'assurance-récolte, plus de $6 millions tandis que près de $8.5 millions seront affectés au programme de stabilisation des revenus agricoles.

Au total, les crédits du ministère de l'Agriculture atteindront $239 millions, soit une augmentation de 12.9 pour cent sur les sommes qui lui avaient été allouées au cours du dernier exercice.

Ces crédits nouveaux, outre l'aide financière directe aux producteurs, viseront l'amélioration de la production ($126 millions) et l'accroissement de la mise-en-marché, ($32 millions).

Au nombre des initiatives nouvelles que permettront l'addition de nouveaux crédits, il importe de mentionner: allègement de la pénurie agricole, amélioration des équipements de drainage des terres agricoles.

Terres et forêts

Quant aux crédits du ministère des Terres et Forêts, ils atteindront $95 millions comparativement aux $82 millions qui lui avaient été consentis en 1976-77.

De cette somme, plus de $80 millions seront consacrés notamment à l'amélioration de la productivité des boisés sur les terres publiques et à la construction de voies d'accès à la ressource forestière.

Crédits prévus pour chaque ministère

QUEBEC (PC) — Voici, en millions de dollars, les crédits prévus pour chaque ministère pour l'exercice financier 1977-78, ainsi que le pourcentage d'augmentation des crédits comparativement aux crédits de l'exercice précédent. Le pourcentage entre parenthèse indique une diminution.

Affaires culturelles	$59.1	29.7
Aff. intergouvernementales	29.6	15.9
Aff. municipales	249.7	16.5
Affaires sociales	3,784.4	7.0
Agriculture	239.8	12.9
Assemblée nationale	26.3	13.9
Communications	78.1	7.1
Conseil exécutif	52.9	(43.6)
Conseil du Trésor	3.9	27.8
Consommateurs, Coo. et Institutions financières	14.4	10.8
Education	3,492.3	10.1
Finances	721.4	26.0
Fonction publique	214.8	14.7
Immigration	12.8	21.0
Industrie et Commerce	112.9	19.6
Justice	329.7	0.2
Revenu	525.4	5.0
Richesses naturelles	66.9	23.5
Terres et Forêts	95.0	15.8
Tourisme, Chasse et Pêche	106.6	12.5
Transports	1,071.5	0.3
Travail et Main-d'oeuvre	59.1	8.9
Travaux publics et Approvisionnement	183.5	15.0
Protection de l'environnement	20.6	11.7

SUPER VEDETTE
En vente de jeudi à samedi du 3 au 5 mars
Breloques de printemps
VALEURS JUSQU'À $6
97¢ CH.
Achat spécial d'un assortiment de sautoirs et de boucles d'oreilles pour le printemps et l'été ! Choix de modèles et de couleurs... Amusez-vous, prenez-en plusieurs !
Achat spécial Quantités limitées Pas de partie remise
Zellers
PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI

SUPER VEDETTE
En vente du 31 mars au 2 avril
Les fameux produits "Procter & Gamble!"
Dentifrice "Crest"
91¢ Valeur comparable 1.17
100 ml. Saveur ordinaire ou menthe. Avec "Fluoristan".
Shampooing Anti-pellicules "Head & Shoulders"
91¢ Valeur comparable 1.17
Flacon de lotion de 100 ml.
Achat spécial Quantités Limitées Pas de partie Remise
Antisudorifique ultra sec "Secret"
1.24 Valeur comparable 1.67
Desodorisant et antisudorifique en vaporisateur; 9 oz. Odorant ou inodore.
Rince-bouche "Scope"
1.44 Valeur comparable 1.67
Rince-bouche et gargarisme. Flacon 17 oz.
Anti-sudorifique "Secret" sur bille
1.24 Valeur comparable 1.57
Distributeur sur bille d'antisudorifique "Secret", odorant ou inodore. 2,5 oz.
Couches jetables "Pampers" nouveau-nés
1.76 la boîte
Pour bébés de 6 à 11 lb, une boîte de 30 couches conçues pour le confort avec plis et doublure prévenant le contact avec l'humidité. Des attaches spéciales en assurent l'ajustement.
Couches jetables "Pampers" tout-petits
1.38 la boîte
Pour bébés de 23 lb et plus. Boîte de 12 couches offrant les mêmes caractéristiques de confort que les précédentes.
Zellers
PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI
CHARGEX
master charge

METRO®

Semaine

BIFTECK
de palette, coupe régulière
COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"
BOEUF MÉRITÉ
.58 lb

ROSBIF
de côte nature
COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"
BOEUF MÉRITÉ
1.58 lb

ROSBIF
palette roulé
COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"
BOEUF MÉRITÉ
.68 lb

ROSBIF
côtes croisées
COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"
BOEUF MÉRITÉ
.68 lb

BIFTECK
de côtes
COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"
BOEUF MÉRITÉ
1.78 lb

ROSBIF
palette, coupe régulière
COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"
BOEUF MÉRITÉ
.38 lb

La bonne coupe à tout coup

Nos viandes sont 100% garanties ou argent remis — Nous nous réservons le droit de limiter les quantités — Prix en vigueur chez vos voisins Métro jusqu'au 2 avril 1977

de boeuf

METRO

BOEUF MÉRITE

Notre boeuf mérite votre confiance

JAMBON DESOSSE
"MERITE" prêt à manger style Québécois — entier lb 1.78 — demi lb 1.88

BACON
"MERITE" 1 lb 1.25

SAUCISSES FUMEES
"MERITE" 1 lb .79

SAUCISSON DE BOLOGNE
"MERITE" morceau 2 lb et plus lb. .59

BOEUF FUME
Pastrami "HER-PAK" 8 oz 1.49

SAUCISSON PEPPERONI
"HER-PAK" 10 oz 1.29

SAUCISSE AU PORC
"LA BELLE FERMIERE" 1 lb 1.18

CRETONS
"LA BELLE FERMIERE" 6 oz .65

TETE EN FROMAGE
"LA BELLE FERMIERE" 10 oz .79

JAMBON CUIT
Tranché "LA BELLE FERMIERE" 6 oz 1.09

PRIX EN VIGUEUR CHEZ LES VOISINS METRO DU 28 MARS AU 2 AVRIL 1977.

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

PAIN DE VIANDE
KAM bte 12 oz .81

GATTUSO
Spaghetti, macaroni coupé, pâtes alimentaires 32 oz .69

CRISTAUX TANG
Saveur à l'orange 2 env. 7 oz .99

SOUPE AYLMER
aux légumes ou tomates bte 10 oz .19

LAVE-VAISSELLE
En poudre ALL bte 65 oz 2.19

SAVON DE TOILETTE
Format de bain, blanc, rose LUX 2 pains .69

MC LARENS
Bread N butter cont. 32 oz .95 — Olives farcies manzanilla cont. 15 oz 1.09

NETTOYEUR LIQUIDE
LESTOIL cont. 15 oz .69 — cont. 28 oz 1.19

CAFE INSTANTANE
TASTER'S CHOICE bocal 8 oz 4.29

CHOCOLAT INSTANTANE
NESTLE QUIK bte 32 oz 1.85

TOMATES
Canada Choix, bte 28 oz AYLMER .55

DENTIFRICE CREST
Régulier ou menthe tube 100 ml .99

GARNITURE A TARTES
Framboises, cerises STAFFORD bte 19 oz .89

NOURRITURE POUR CHIENS
Boeuf, foie, poulet TOPS bte 15 oz .23

NOURRITURE POUR CHATS
Saveurs ass. DR. BALLARD bte 15 oz .27

NOURRITURE POUR CHIENS
Déshydratée, fromage KEN-L BURGER 2 kg 2.49

MOUTARDE PREPAREE
SCHWARTZ bocal 16 oz .45

ORANGE MAISON
Jus d'orange fait de concentré 100% pur et d'oranges fraîches 64 oz 1.29

PUREE DE TOMATES
GATTUSO bte 13 oz .65

JAMBON CUIT
MAPLE LEAF bte 1.5 lb 3.26

SACS A ORDURES
GLAD
Pour l'intérieur paquet 10's Jr .49
Pour l'extérieur paquet 10's 1.13

ADOUCISSEUR A TISSUS
FLEECY cont. 176 oz 2.29

TARTES MEILLEUR
Pommes, raisins, citron, bleuets, fraises, framboises 15 oz — Au sucre 14 oz .49

MARGARINE
BLANCHET, molle, cont. 1 lb .63
DELSIE'S dure, paquet 1 lb .39

GATEAUX
Ass. STUART bte familiale .79

ESSUIE-TOUT
Blanc ou ass. WHITE SWAN paquet 2 rouleaux .99

CORDON BLEU
Poulet
jarre 7 oz 1.19 — jarre 14 oz 2.19

VIAU
Biscuits MM, Pop, Pompon 12 oz .79 — Pattes d'ours 16 oz .89

POUDRE POUR BEBES
JOHNSON bte 14 oz 1.39

BETTERAVES MARINEES
HABITANT bocal 48 oz 1.05

AGENT DE RINÇAGE
Liquide ALL 4 oz .89

DETERGENT LIQUIDE
LUX cont. 32 oz 1.09

COTON-TIGES
Q-TIPS bte 180's .85

DAVID
Gaufrettes suisses caramel, café 300 g .83

SOUPE LONEY'S
Poulet & nouilles 6 env. .83

REGION DE MONTREAL
Roulé suisse au chocolat WESTON 10 oz .69

PAPIER DE TOILETTE
Deluxe, blanc et ass. paquet 4 roul. WHITE SWAN .99

REGION DE QUEBEC
Roulé à l'érable VAILLANCOURT 1.13

BISCUITS SODA
WESTON bte 1 lb .75

SARDINES A L'HUILE
BRUNSWICK bte 3.4 oz .24

CHIFFONS-J
Linges tout-usage rose, bleu bte 12's 1.27

BEURRE D'ERABLE MAP-O-SPREAD
cont. 14 oz .96 — cont. 28 oz 1.69

JUS DE LEGUMES
SMITH cont. 28 oz .61

EAU MINERALE
CELESTINS bout. 32 oz .72

KRAFT
Fromage canadien tranches individuelles paquet 8 oz .79

ASSIETTES BLANCHES
DIXIE paquet 100's 1.59

EAU DE JAVEL
MIX-O cont. 128 oz .89

JELL-O
Poudre pour gelée, saveurs ass. bte 6 oz .41

DATTES SECHES
JAFFA paquet 16 oz .99

CROUSTILLES
Régulières DULAC sac 250 g .89

JARDIN MÉRITE

Faites le tour de mon jardin

BANANES
DOLE, CHIQUITA ou LINDA lb .20

PAMPLEMOUSSES BLANCS
Importé de Floride Grosseur 48 INDIAN RIVER 8/.88

RAISINS VERTS SANS PEPINS
Importés du Chili Catégorie Canada No 1 lb 1.19

CAROTTES FRAICHES EN TIGES
Importées des Etats-Unis Qualité No 1 pqt. .47

EPINARDS FRAIS
Importés des Etats-Unis Qualité No 1 cello 10 oz .49

CHOU VERT
Importé de Floride Catégorie Canada No 1 Grosseur: Moyen lb .27

Métro, j'y crois... et vous?

Fortin croit que la démocratie est morte au Canada

CALGARY (PC) — Le leader national du Parti social-créditiste croit que la démocratie est morte au Canada.

Dans une conférence de presse donnée à Calgary lundi, M. André Fortin a déclaré que la démocratie ne sera rétablie que si les députés obtiennent la liberté de voter selon leur conscience plutôt que selon la politique de leurs partis.

M. Fortin affirme que les jeunes Canadiens sont de plus en plus désintéressés des questions politiques parce que leurs élus, aux Communes, sont trop occupés à participer à des intrigues et ne sont plus les porte-parole de leurs mandataires.

"Les Canadiens votent pour l'homme qui, croient-ils, défendra le mieux leurs intérêts à Ottawa", a expliqué le leader créditiste.

"Mais, du fait que chaque député doit soutenir les politiques de son parti et voter au mieux des intérêts de celui-ci, les désirs des électeurs sont ignorés."

"Le système est stupide et ne tient aucun compte des options de la population."

Il croit que la démocratie pourrait être restaurée en libérant les députés de leur serment de loyauté à l'endroit de leurs partis et en remettant ainsi le véritable pouvoir politique aux mains de la population.

Il préconise donc une réforme parlementaire en profondeur, dont la tenue d'un vote libre sur chaque question soulevée aux Communes.

Selon lui, il serait possible de prévoir que la défaite d'un gouvernement ne pourrait se concrétiser que sur un vote précis de méfiance. Un projet de loi rejeté par un vote libre serait tout simplement mis au rancart.

Les programmes politiques de chaque partie continueraient à jouer un rôle vital mais les députés deviendraient réellement les porte-parole de leurs électeurs et voteraient en fonction du mandat précis que ceux-ci leur ont donné, sans quoi ils risqueraient la défaite au scrutin suivant.

"Les projets de loi devraient être approuvés ou défaits selon leurs mérites et non pas parce qu'ils ont été soumis par un parti plutôt qu'un autre", de dire M. Fortin.

provipop

Chez Provipop le service au boutte

JUS TOMATES
AYLMER FANTAISIE BOITE 19 OZ
25¢

Spécial "pop"

PAPIER DE TOILETTE
REED PAQUET 4 ROULEAUX
69¢

SHORTENING
DOMESTIC FORMAT 1 LB.
49¢

A NOTRE DEPARTEMENT DES VIANDES

ROTI DE PORC
GENRE PIC NIC
LA LIVRE
77¢

Rôti de Porc	COUPE DU SOC LA LIVRE	.87
Bacon Tranché	PROVIGO PAQUET 16 Onces	1.27
Foie de Porc	FRAIS LA LIVRE	.33
Smoked-Meat	COORSH PAQUET 2 Onces	4 pour 1.17

Biscuits	Gâteaux Royal Harnois ◦ 397 Gram.	.89
Toast Melba	Old London ◦ Plain Boite de 100	.99
Lait Evaporé	Carnation - Gros Boite 16 Onces	.37
Margarine	Blue Bonnet - Dure Format 3 Livres	1.65
Fromage	Kraft ◦ Single - 16 Tr. Paquet 1 Livre	1.50
Jus	Pamplemousse ou Orange - Kraft Non Sucré ◦ Format 64 Onces	1.19
Fèves au Lard	Sauce Tomates Clark ◦ 8 Onces	.29
Paris-Paté	Boite 3 Onces	.31

Jambon Cuit	Maple Leaf Pic Nic ◦ 1 Livre	1.95
Saucisses	Cocktail Vienna Burn's ◦ Bte. 4 Onces	.43
Thon	Bye The Sea - Pâle en Flocons Boite 9 Onces	.85
Gherkins	& Oignons Sucrés Habitant - Jarre 15 Onces	.93
Noix	Grenobles - St-Arnaud Morceaux ◦ Cello 8 oz	1.19
Mélange	R. Hood - Célébration Blanc - Choc. - 9 onces	3/1.00
Huile	Végétale - "Crisco" Farmat 48 onces	1.95
Gelée	Royal - Saveurs Asst. Boite 3 Onces	2/.45

Beurre	d' Arachides - Skippy Crémeux ◦ Jarre 32 oz	1.55
Gruau	Robin Hood Minute 44 oz ◦ Rapide 3 lb	.95
Tender Vittles	Sav. Asst. - Purina Format 12 onces	.69
Essuit-Tout	Royal ◦ Décoré Paquet 2 Rouleaux	1.09
Nettoyeur	Lestoil ◦ Liquide Bouteille 15 Onces	.65
Nettoyeur	Evier ◦ Comet Géant ◦ Boite 21 oz	.47
Eau de Javel	Mix ◦ O Contenant 128 oz	.79
Détergent	Lux - Liquide Bout. 32 Onces	.99
Jus de Raisins	Surgelé ◦ Welch Boite 12 Onces	.79
Shampooing	Gras - Normaux Secs - Clairol ◦ 7 oz	1.19
Déodorant	Secret - Inodore Format 9 Onces	1.49
Eau Minérale	Montclair Bout. 30 Onces	.47

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO

PECHES "PROVIGO"
DEMIES - CLING - BOITE 28 ONCES
62¢

Macédoine	Provigo Boite 19 Onces	.36
Pois Verts	Provigo - Asst. Choix - Bte. 19 oz	.39
Relish	Sucrée ◦ Provigo Jarre 24 Onces	.81
Vinaigre	Provigo Format 128 Onces	1.05

Collectionnez la série complète de...
Je choisis bien...
6 sujets traités à fond et entièrement expliqués par le docteur France Dufour - Shakrani, diététicienne. 42 recettes économiques, avec coût par portion et calories, composées par Soeur Berthe, la plus grande autorité culinaire du Québec. 6 nouveaux livrets indispensables pour mieux choisir, mieux acheter, mieux économiser... et mieux manger!
Cette semaine demandez votre livret Gratis!
"LE LAIT ET LE FROMAGE"

PAMPLEMOUSSES BLANCS
DE FLORIDE - GROSSEUR 48 - CELLO
POUR 6/79¢

Oranges Sunkist	NAVELS - GROSSEUR 138 - LA DOUZ.	.85
Radis Frais	ETATS UNIS - CELLO 6 ONCES	.15
Echalottes Fraiches	ETATS UNIS - LE PAQUET	.16

provipop

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU' A L' HEURE DE FERMETURE SAMEDI LE 2 AVRIL 1977.
LES PRIX DES DENREES SONT SUJETS A FLUCTUER.